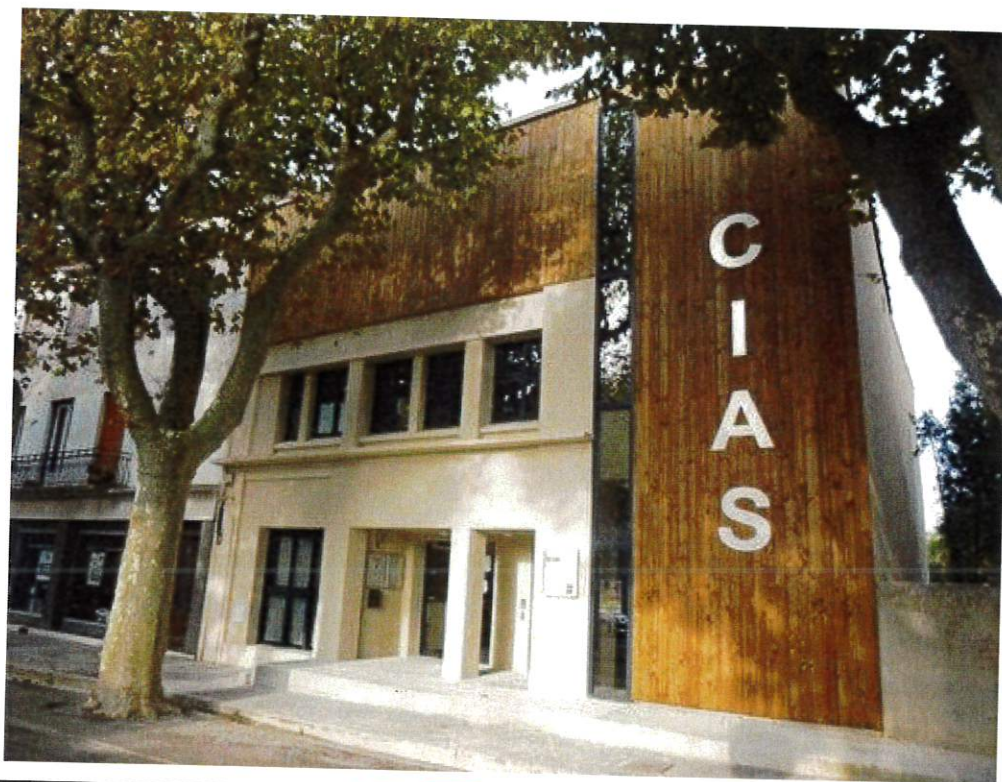


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020
Tome n°1 : activités des services

Préambule

Conformément à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.



Rapport d'activité 2020
Centre Intercommunal d'Action Sociale

1) Introduction

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois est issu de la fusion intercommunale intervenue au 1^{er} Janvier 2013.

Il intervient sur le périmètre des 43 communes composant la Communauté de Communes.

Le centre intercommunal d'action sociale est administré par un conseil d'administration composé de 27 membres élus et de représentants du monde associatif. Il est présidé par le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.



Le périmètre de compétences du CIAS se décline autour de :

- ✓ L'aide sociale légale
- ✓ L'aide sociale facultative
- ✓ L'insertion professionnelle
- ✓ La domiciliation des personnes
- ✓ Le portage de repas
- ✓ Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- ✓ L'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté,
- ✓ L'animation d'ateliers numériques

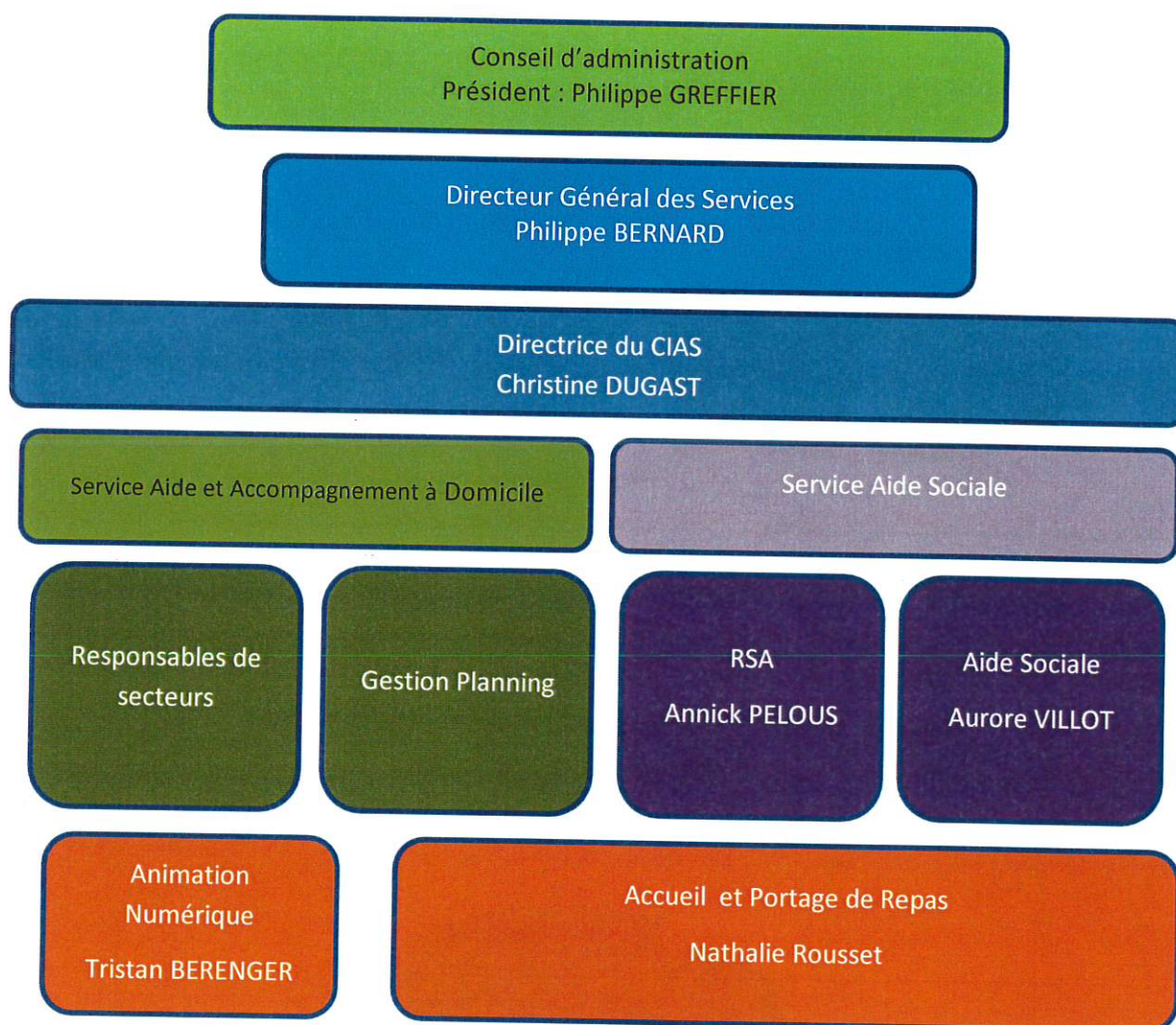
2) Organisation

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal.

Il est régi par la loi du 6 janvier 1986, le décret du 6 mai 1986 (modifié par décret du 4 janvier 2000) et codifié aux articles R123-1 et suivants du code de l'Action Sociale et des Familles.

Il est soumis aux règles de la Comptabilité et des Marchés publics, ainsi qu'au statut de la Fonction publique territoriale.

Il obéit également à certaines dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et du Code de l'Action Sociale et des Familles.



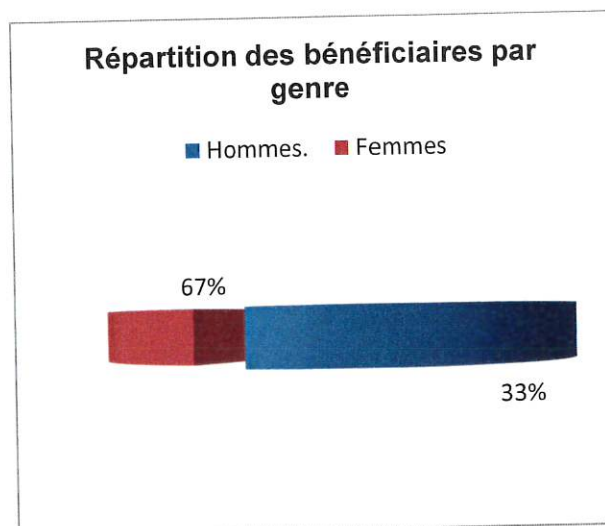
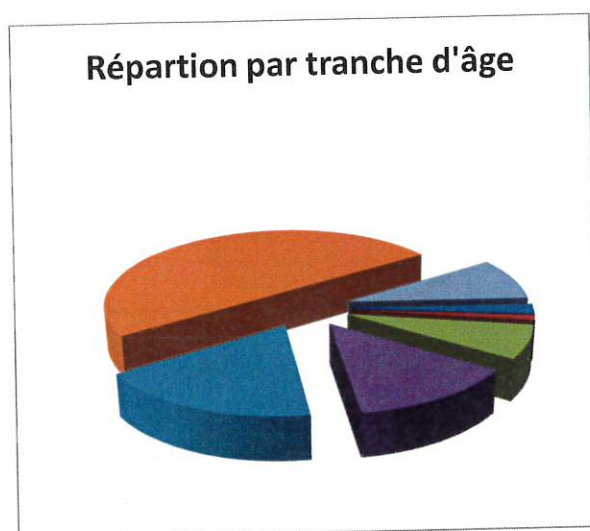
3- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile a pour vocation l'aide au maintien à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou momentanément handicapées.

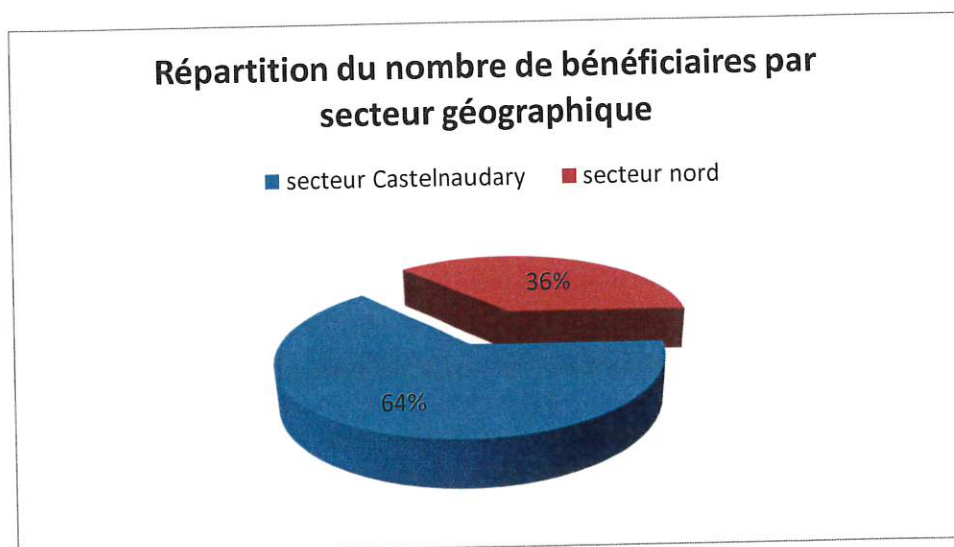
3-1 : Population servie

Sur l'année 2020 **652 bénéficiaires** ont été servis sur l'ensemble du territoire.

Ils se répartissent de la façon suivante :



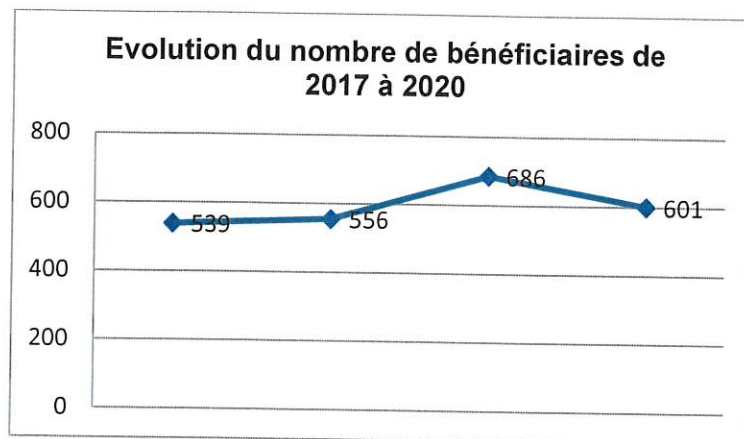
Indéfini : structures, organismes ou collectivités



Secteur Castelnau : Castelnau, Fendeille, Lasbordes, Laurabuc, Mireval-Lauragais, St Martin Lalande et Villeneuve-la-Comptal.

Secteur Nord : Airoux, Baraigne, Belflou, Cumies, Fajac-la-Relenque, Gourvielle, Issel, Labastide d'Anjou, Labecède-Lauragais, La Louvière-Lauragais, La Pomarède, Les Casses, Les Crozes, Marquein, Mas-Sainte-Puelles, Mayreville, Mezerville, Molleville, Montauriol, Montferrand, Montmaur, Payra-sur-l'Hers, Peyrefitte-sur-l'Hers, Peyrens, Puginier, Ricaud, Salles-sur-l'Hers, Souilhanel, Souilhe, Soupex, Sainte Camelle, Saint-Michel-de-Lanes, Saint-Papoul, Saint-Paulet, Tréville, Verdun-Lauragais, Villemagne

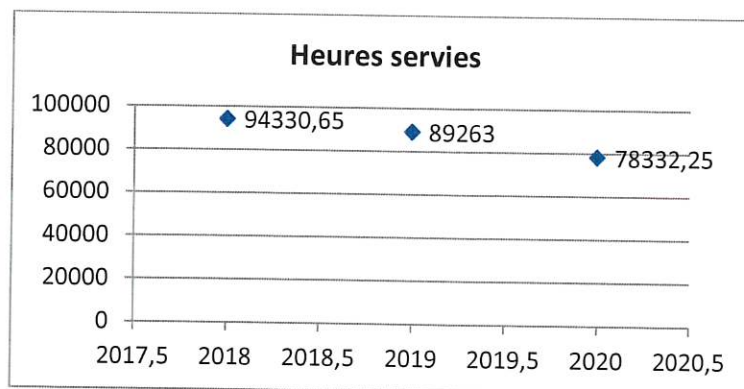
Evolution du nombre de bénéficiaires



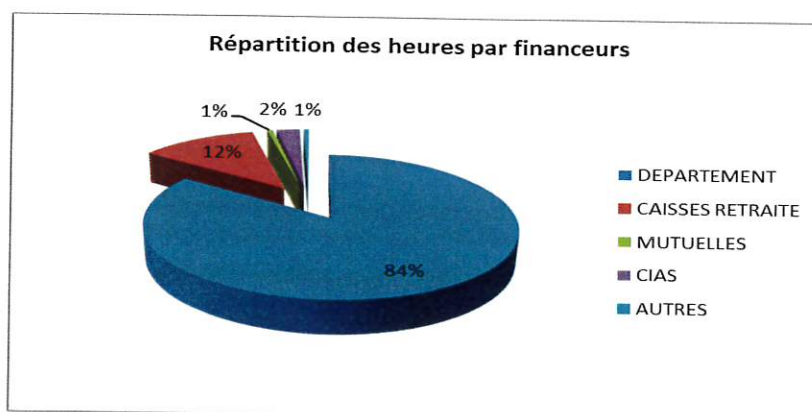
3-2 Nombre d'heures effectuées

78 223.25 heures ont été effectuées sur l'année 2020.

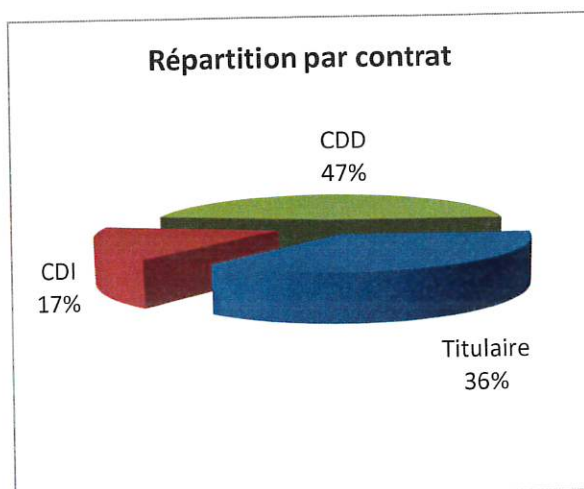
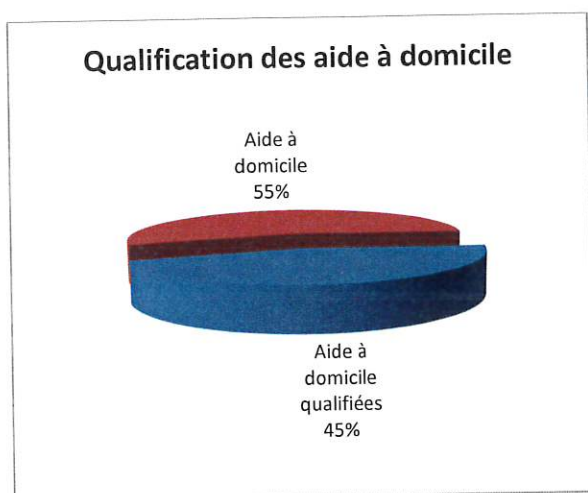
- Evolution du volume d'heures servies



-Répartition des prises en charges par financeurs



3-3 Les agents du SAAD



4- Le Service de portage de repas

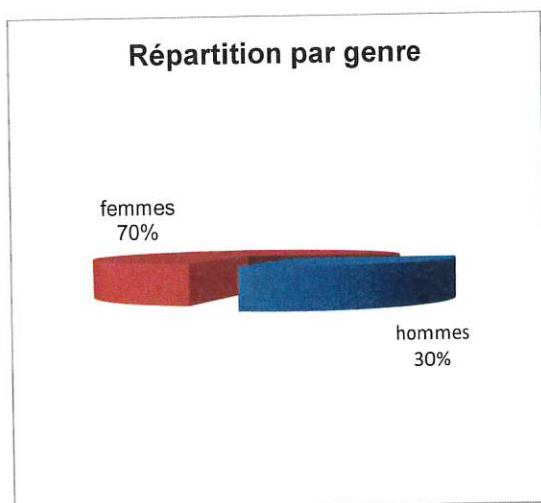
Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, et aux personnes en situation de handicap ou momentanément handicapées, sans conditions d'âge

Le service de portage de repas, par le biais de son prestataire, assure la livraison à domicile des repas pour le midi et le soir et cela 7 jours sur 7.

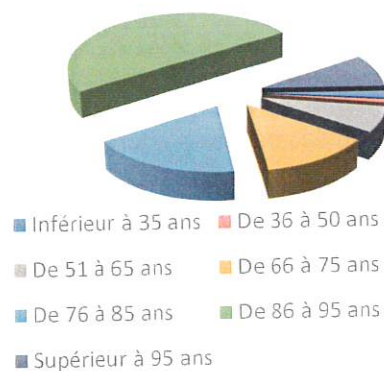
En 2020, 176 personnes ont pu bénéficier du portage de repas à domicile.

Pour un total de 47 487 repas servis

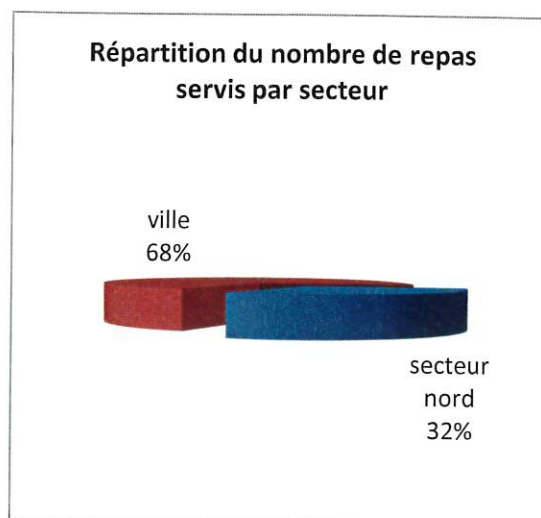
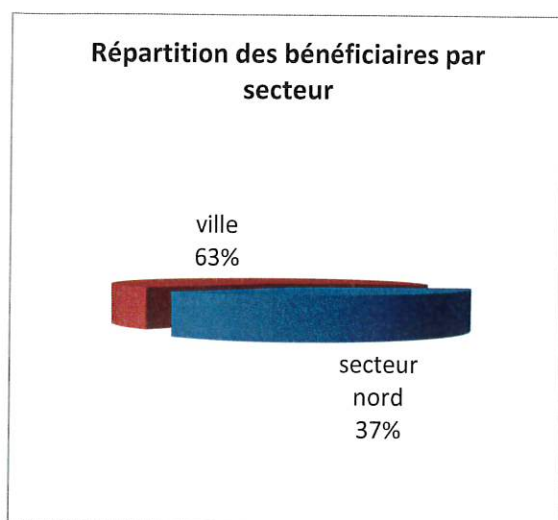
4-1 : Population servie



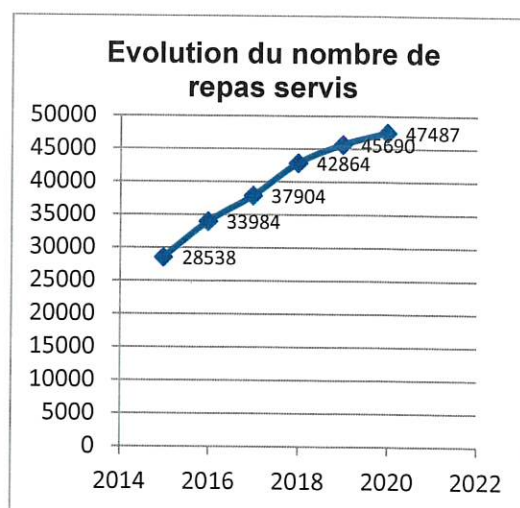
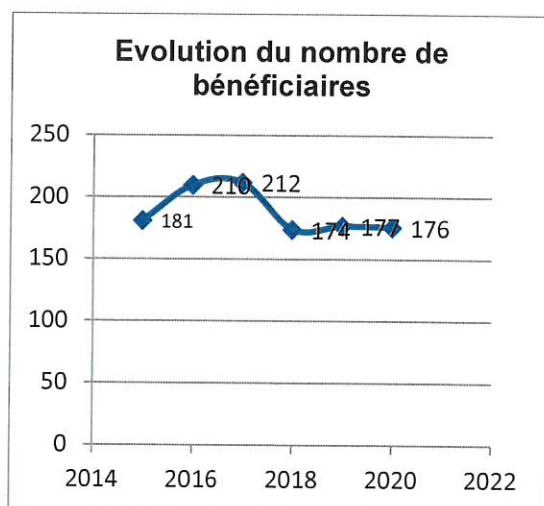
Répartition par tranche d'âge



4-2 : Répartition par secteur géographique



4-3 : Evolution du service



5- L'aide Sociale Légale

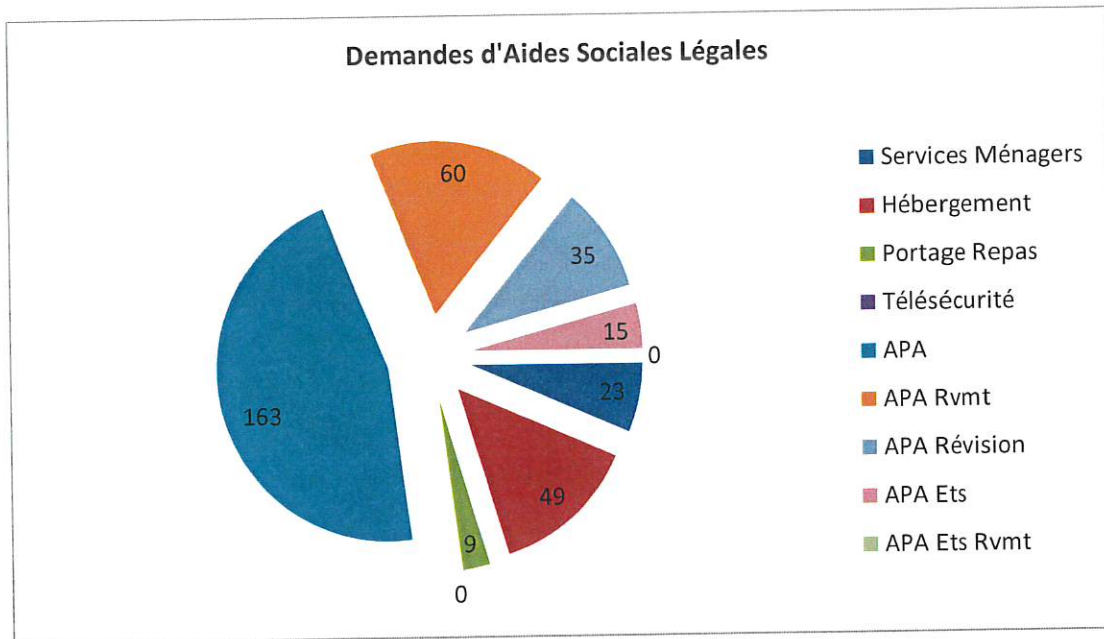
A ce titre, plusieurs missions incombent au CIAS :

Le CIAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale : APA à domicile, APA en établissements, Caisses de retraites, Services Ménagers, Portage de repas, Télé-sécurité

Le CIAS doit procéder à la domiciliation des personnes sans résidence stable

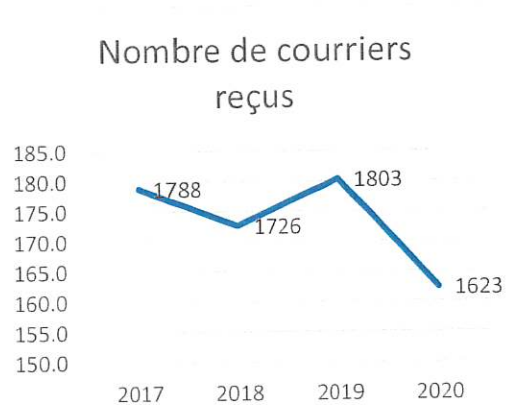
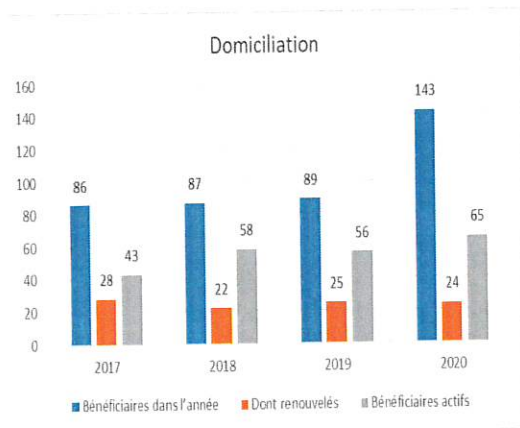
Le CIAS doit conduire une analyse annuelle des besoins sociaux (ABS) de la population de la Communauté de Communes.

5-1 : les dossiers



5-2- La domiciliation

Les personnes sans domicile stables doivent bénéficier d'une adresse postale pour ouvrir des droits tels que la CMU par exemple.



6- L'aide sociale extra légale

Autre champ d'intervention des CIAS l'aide sociale « extra légale » ou « facultative », laisse au CIAS un large champ d'intervention pour mener les politiques sociales souhaitées par les élus.

6-1- Les secours remboursables

Régie Secours Remboursable			
Convention signée entre le Président du CIAS et l'interessé Aide maximum de 150 €, remboursable en plusieurs mensualités			
Bénéficiaires:	11	Montants Alloués:	1 280 €
Montant attribué	Motifs		
400 €	Cautions La Roue qui Tourne		
430 €	Paieement Carburant		
300 €	Alimentaire		
150 €	Paieement Facture		
Régie Chèque Multi-Services			
Aide Alimentaire et Hygiène Ticket d'une valeur de 8 €			
Chèques Multi-Services distribués:	120	Bénéficiaires:	39
Montant total :	960 €		

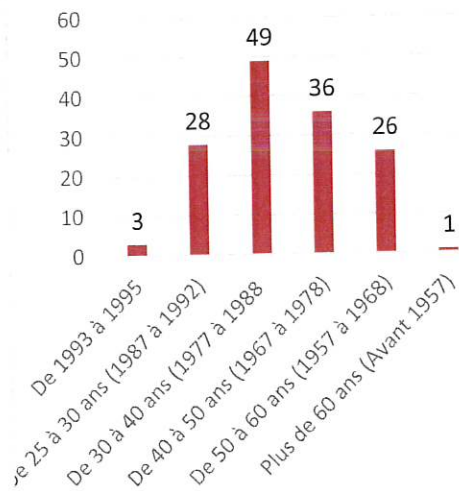
6-2- Les secours

Régie Secours Remboursable			
Convention signée entre le Président du CIAS et l'interessé Aide maximum de 150 €, remboursable en plusieurs mensualités			
Bénéficiaires:	11	Montants Alloués:	1 280 €
Montant attribué	Motifs		
400 €	Cautions La Roue qui Tourne		
430 €	Paieement Carburant		
300 €	Alimentaire		
150 €	Paieement Facture		
Régie Chèque Multi-Services			
Aide Alimentaire et Hygiène Ticket d'une valeur de 8 €			
Chèques Multi-Services distribués:	120	Bénéficiaires:	39
Montant total :	960 €		

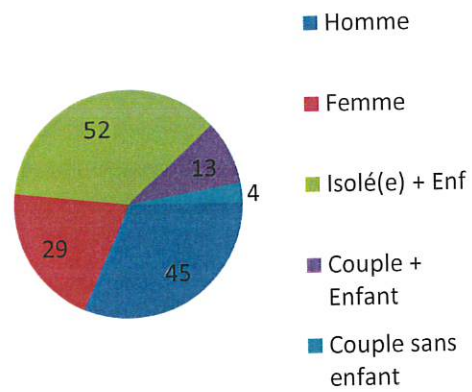
7- L'insertion

Le référent en insertion professionnelle, en partenariat avec les services du Département effectue un suivi personnalisé des bénéficiaires du RSA pour les aider à construire un projet professionnel adapté et ainsi accéder à un emploi durable.

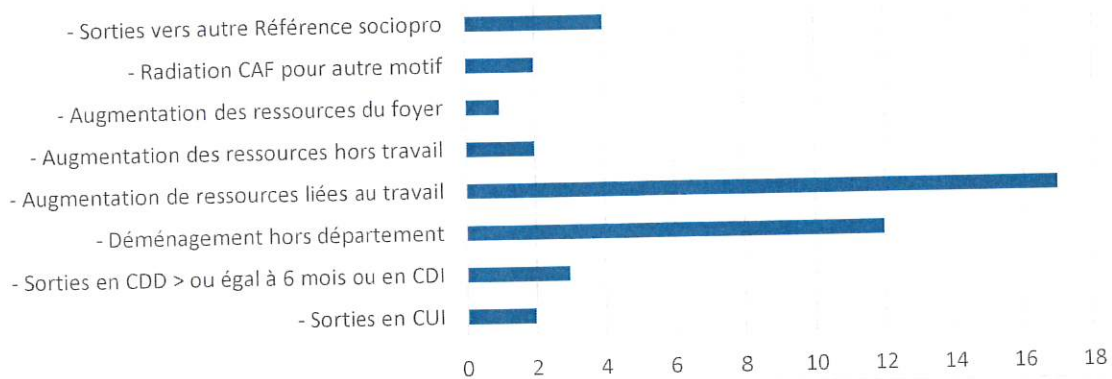
Age bénéf RSA



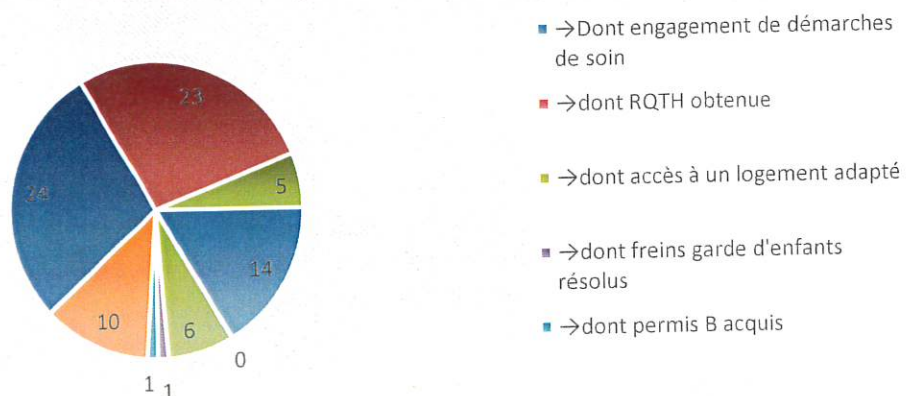
SITUATION FAMILIALE BRSA



Motifs des sorties du portefeuille RSA



Evolution des parcours d'insertion



8- Les ateliers numériques

Le CIAS a mis en place en 2020 des ateliers numériques sur différents supports à l'attention des seniors de la communauté de commune.

Mis en place à partir de Février 2020 des ateliers sur des tablettes de la Poste « Ardoiz » ont regroupé 45 personnes avant un premier arrêt dû à la crise sanitaire.

Des ateliers multisupports (ordinateur, tablette) ont ensuite été mis en place à la rentrée 2020 en partenariat avec la CARSAT Languedoc Roussillon, regroupant 13 inscrits.

En parallèle avec les ateliers des séances individuelles ont été mises à place pour les seniors demandant plus d'attention, concernant 3 personnes.

Un atelier découverte numérique a aussi été mis en place à l'EHPAD de l'Hôpital de Castelnaudary auquel ont participé 4 résidents.

Les participants ont des niveaux allant de novice total à des personnes utilisant les principaux outils informatiques mais ayant besoin de consolider leurs acquis. Un des intérêts pour les usagers est aussi de pouvoir avoir une activité qui les sort du quotidien, de voir une/des personnes, certains d'eux vivant dans l'isolement, accentué par les mesures liées au COVID.

Les principales difficultés rencontrées sont la crise sanitaire ainsi qu'un absentéisme fréquent, souvent justifié par des rendez-vous de santé ou autres priorités des usagers.

Les seniors peuvent avoir l'information concernant les ateliers via différents canaux (tracts dans des lieux stratégiques, site Pour Bien Vieillir, FB de la Mairie, mailing aux communes, panneau lumineux). Ils sont ensuite inscrits sur une liste d'attente et organisés en groupes de niveau homogène.

Il y a à ce jour 83 inscrits à ces ateliers.

9- Les partenariats

ACTIOM : La mutuelle intercommunale

20 Rendez-vous réalisés en 2020

69 ans de moyenne d'âge.

6 adhésions nouvelles en 2020

EDF : lutte contre la précarité énergétique

o 2020 : 1 action le 26.02.2020 : 17 participants.

o Pas de programmation depuis, du fait de la crise sanitaire.

CPAM : Santé PASS : ce partenariat permet d'orienter les usagers sans prise en charge santé vers la CPAM afin de les accompagner dans leurs démarches.

Les éléments marquants de l'année :

Le Service d'aide et d'accompagnement à domicile a fortement été impacté par cette crise sanitaire réduisant considérablement les interventions au domicile des personnes bénéficiaires de ce service.

Ainsi pendant le premier confinement de mars à juin, seules les interventions auprès des personnes les plus fragiles ont été maintenues.

Au cours du second confinement d'octobre à décembre, le service a peu à peu repris dans le respect des gestes barrières ; toutefois toutes les interventions n'ont pu être maintenues, l'accompagnement aux courses, aux activités, les visites à la famille... sont suspendues pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, impactant fortement l'activité du service.

Au cours de l'année 2020 nous avons pu noter chez certains bénéficiaires un comportement anxiogène malgré des protocoles strict mis en place. Ceci a aussi eu un effet négatif sur l'activité du service.

Les aides à domicile dans leur majorité se sont rapidement adaptés aux nouveaux protocoles et à cette situation exceptionnelle.

Les agents administratifs ont pu continuer à faire fonctionner le service grâce au télétravail.

L'évaluation externe a toutefois pu être menée et transmise à l'autorité de tutelle.

Les formations ont été suspendues pendant cette période.

Le service de portage de repas n'a jamais été interrompu ; afin de garantir cette continuité de service des repas de secours étaient livrés dans les communes, des personnes référentes étaient désignées pour assurer cette continuité en cas d'empêchement des agents de la société de livraison.

L'aide sociale légale et le service RSA

L'ouverture de nos services au public malgré le contexte a permis aux usagers de maintenir le lien avec nos agents.

Le nombre de dossiers traités reste constant.

Les ateliers numériques ont été fortement impactés par cette crise sanitaire. Toutefois les ateliers individuels maintenus dès que les consignes sanitaires le permettaient ont permis de garder le lien social avec un public parfois isolé.

Partie 2 : Ecole de musique intercommunale

**Rapport d'activité 2020
service
École de musique intercommunale**

1) Organisation et missions du service

L'école de musique intercommunale est composée d'un directeur, d'une secrétaire et de 12 professeurs.

Les missions :

- Cours individuels d'instruments et de chants
- Cours collectifs de formations musicales
- Cours collectifs de modules aux multiples esthétiques musicales
- Pratiques collectives d'ensembles instrumentaux, musique de chambre et orchestres
- Pratiques collectives de musiques actuelles, batucada et big band
- Pratiques collectives du chant choral
- C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol (Classes à Horaires Aménagés Musicales)
- Interventions en milieu scolaire et crèches

2) Les chiffres clefs 2020

- **234** élèves inscrits en cours à l'école de musique :
 - **44** élèves entre 03 et 08 ans
 - **129** élèves entre 08 et 18 ans
 - **4** élèves entre 18 et 25 ans
 - **57** élèves entre 25 et 100 ans

 - **45%** sont masculins
 - **55%** sont féminins

 - **48%** des élèves viennent de Castelnaudary
 - **04%** des élèves viennent de Villeneuve la Comptal
 - **04%** des élèves viennent de Salles-sur-l'Hers
 - **44%** des élèves viennent des différents villages (avec un pourcentage inférieur à 04%) de la communauté de communes et d'ailleurs comme Toulouse, Vaudreuil, Montréal, Baziège, Laurac etc...
-
- **45** élèves inscrits en C.H.A.M. au collège Blaise d'Auriol
 - **3** crèches intercommunale ont reçu des interventions musicales
 - **71** classes d'écoles primaires où les enseignants de l'EMI sont intervenus
 - **1561** élèves dans les écoles ont reçu des cours en interventions musicales
-
- **1** nouvelle chaîne YouTube
 - **16** vidéos postées en 2020
 - **1h35** de temps total en 2020
 - **3277** vues sur les vidéos uniquement sur 2020

3) Les éléments marquants de l'année

La crise sanitaire a lourdement affecté l'école de musique intercommunale.

- Les nouvelles inscriptions ont été moins nombreuses que les années passées. Cela a impacté notamment les cours d'éveils musicaux, où habituellement il y a environ 35 élèves, cette année seulement une dizaine
- Tout comme le cursus adulte. Habituellement nous avons une dizaine de nouveaux inscrits pour la formation musicale complète des adultes, ils n'étaient que 4 cette année.
- L'annulation de toutes les auditions et concerts de mars à décembre (et au-delà de l'année 2020)
- Plus de la moitié des cours ont été dispensés à distance à l'aide de logiciels de visio conférence. Tous les cours durant les périodes de confinement ont été en visio.
- La plupart des pratiques collectives ont été mises en pause durant chaque confinement
- Ce sont les adultes qui ont été les plus lourdement touchés. Les cours ont pu reprendre suivant les périodes mais uniquement pour les élèves mineurs et non pour les majeurs.

Cependant l'ensemble des élèves déjà inscrits en 2019-2020 ce sont réinscrits malgré les contraintes sanitaires. Permettant ainsi d'avoir des classes et des effectifs stables sur l'ensemble des classes de l'école de musique.

Afin de garder la motivation et l'engouement des élèves, de nouveaux outils numériques ont été mis en place. Ainsi avec l'aide d'un prestataire extérieur nous avons pu réaliser de nombreux montages audios et vidéos. Ces montages ont ensuite été mis en ligne avec la création d'une chaîne YouTube qui a connu un bon succès depuis son lancement.

Malgré le travail parfois très lourd des professeurs pour garder la motivation des élèves, les cours en visio sont véritablement un frein aux progrès de l'élève et de son épanouissement en pratiques vocales et instrumentales.

La mise en place de protocoles sanitaires différenciés suivant les périodes, les locaux et les effectifs, ont été un frein important pour la progression des élèves en formation musicale.

Cela a compliqué grandement le fonctionnement de l'école mais aussi dans l'organisation des parents avec des plannings qui ont changé d'une semaine à l'autre pour respecter au mieux les jauges d'effectifs dans les différentes salles de l'école de musique.

Malgré toutes ces contraintes, en relation avec l'Éducation Nationale, nous avons pu maintenir les interventions en milieu scolaire. Ainsi toutes les écoles primaires de la CCCLA ont pu maintenir ce lien musical important. Tous les élèves du CP au CM2 ont continué à pratiquer la musique, le chant, les percussions, les écoutes etc... Habituellement, les projets musicaux se finissent par des concerts, spectacles et diverses représentations. Mais les contraintes sanitaires ont empêché ce type de prestation. Nous avons donc réalisé des montages vidéos, des enregistrements audios, et les parents ont pu voir des réalisations musicales de qualités.

La CHAM au collège Blaise d'Auriol a fonctionné de façon partielle. Les cours ont pu reprendre, mais le brassage des élèves a été très limité. La formation des élèves a donc été plus complexe et plus lente, empêchant une progression plus importante habituellement. Les représentations, de par la taille de la formation (50 élèves) et des contraintes sanitaires, ont été annulés.

En définitive, une année complexe, marquée par la Covid qui a mis les élèves et les professeurs en difficultés, mais qui par la motivation de tous a permis de créer de nouveaux leviers pédagogiques.

R partition des Familles et des Enfants par Ville

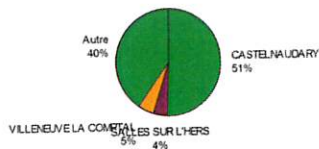
Ville :	Nbre Familles		Nbre Enfants	
	Nbre	%	Nbre	%
AIROUX	4	2%	4	2%
AURIAC SUR VENDINELLE	1	1%	1	0%
AUZEVILLE-TOLOSANE	1	1%	1	0%
AVIGNONET LAURAGAIS	1	1%	1	0%
BARAIGNE	2	1%	3	1%
BAZIEGE	1	1%	1	0%
BELFLOU	2	1%	2	1%
CAIGNAC	1	1%	2	1%
CALMONT	1	1%	1	0%
CARCASSONNE	1	1%	1	0%
CASTELNAUDARY	94	51%	112	48%
CUMIES	1	1%	2	1%
FENDEILLE	4	2%	8	3%
ISSEL	2	1%	3	1%
LA POMAREDE	1	1%	2	1%
LABASTIDE D ANJOU	4	2%	6	3%
LABECEDE LAURAGAIS	1	1%	1	0%
LASBORDES	2	1%	2	1%
LAURABUC	2	1%	4	2%
LAURAC LE GRAND	1	1%	5	2%
LE FALGA	1	1%	1	0%
MAS STES PUELLES	1	1%	1	0%
MIREVAL LAURAGAIS	3	2%	4	2%
MONTFERRAND	1	1%	2	1%
MONTMAUR	4	2%	5	2%
MONTREAL	2	1%	2	1%
MOURVILLES HAUTES	1	1%	4	2%
PAYRA SUR L HERS	1	1%	2	1%
REVEL	1	1%	1	0%
RICAUD	2	1%	3	1%
SAINT MARTIN LALANDE	6	3%	7	3%
SAINT MICHEL DE LANES	1	1%	1	0%
SAINTE EULALIE	1	1%	1	0%
SALLES SUR L'HERS	8	4%	9	4%
SOUILHANELS	1	1%	1	0%
SOUILHE	3	2%	5	2%
ST MARTIN LALANDE	2	1%	2	1%
ST PAPOUL	3	2%	4	2%
Ville :	Nbre Familles		Nbre Enfants	
	Nbre	%	Nbre	%
TOULOUSE	1	1%	1	0%
TREVILLE	2	1%	2	1%
VAUDREUILLE	1	1%	1	0%
VERDUN LAURAGAIS	1	1%	1	0%
VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	1	1%	1	0%
VILLENEUVE LA COMPTAL	9	5%	10	4%
VILLESPEY	1	1%	1	0%

Total :

Total des familles dont un enfant est inscrit au moins

185

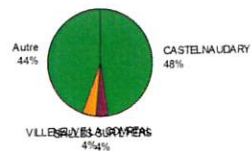
Répartition des Familles par Ville



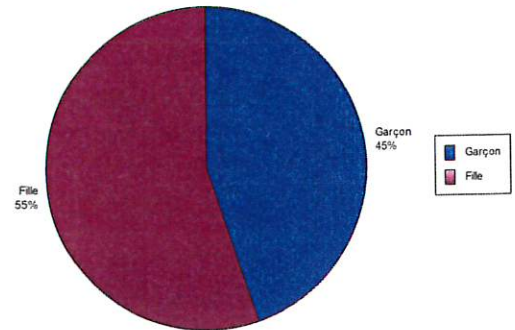
Total des enfants inscrits

234

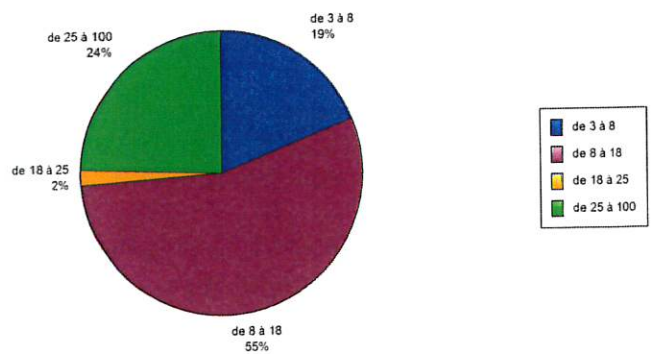
Répartition des Enfants par Ville



Répartition des Enfants par Sexe



Répartition des Enfants par Tranche d'Age



Partie 3 : Economie

Rapport d'activité 2020

Economie

Accompagner le développement économique des entreprises

Au vu des éléments de diagnostic, la stratégie retenue dans le projet intercommunal 2015-2020 vise à :

- Accompagner l'émergence et le développement des initiatives locales ;
- Accélérer l'accueil et l'accompagnement des entreprises ;
- Favoriser l'implantation d'Entreprises en diversifiant le territoire ;
- Favoriser la création d'emploi et de richesse nouvelle

1) Accélérer l'accueil et l'accompagnement des entreprises

Grâce à un partenariat fort entre le Département, la Région, l'Etat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Ville de Castelnaudary et la communauté de communes, la stratégie en matière de développement économique du territoire s'appuie sur plusieurs outils. Ceux-ci visent d'une part à favoriser l'émergence et le développement des initiatives locales, mais aussi à attirer sur notre territoire des entreprises extérieures.

Des outils en faveur du développement endogène, pour favoriser l'émergence des initiatives locales :

- La plateforme d'initiatives locales
- La pépinière d'entreprises
- Les zones d'activités intercommunales
- Les ateliers relais intercommunaux
- Un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise

Des outils en faveur du développement exogène, pour attirer de nouvelles entreprises extérieures :

- Le Parc Régional d'Activités Economiques Nicolas Appert
- Les zones d'activités intercommunales

Les chiffres à retenir :

1 686 entreprises et 9 957 emplois sont présents sur le territoire

11 hectares de zones d'activités disponibles pour accueillir de nouvelles entreprises

71% des capacités de la pépinière d'entreprises sont occupées. Fin 2020, 7 projets sont en cours d'accompagnement représentant 20 emplois. Depuis sa création, la pépinière Créaude de Castelnaudary a accompagné 30 projets pour 66 emplois créés. Le taux de pérennité des entreprises à 5 ans est de 80,4%.

1 seul des 2 ateliers relais situés sur la commune de Salles sur l'Hers est occupés.

2) Favoriser l'implantation des très petites entreprises

La communauté de communes se situe dans l'aire d'expansion économique de l'agglomération toulousaine. Son tissu économique, la qualité de ses infrastructures d'accueil mais aussi le fait qu'une partie de son territoire soit classé en Zone de Revitalisation Rurale constituent des atouts susceptibles d'attirer des Très Petites Entreprises à potentiel de développement. Le succès pour favoriser l'accompagnement des jeunes entreprises, la communauté de communes participe au financement de la pépinière d'entreprises et héberge un espace de Coworking à Salles-sur l'Hers.

272 entreprises créées en 2020 sur le Territoire

Les éléments marquants de 2020 :

Janvier 2020 : démarrage de l'activité de la plateforme logistique Socamil

Janvier 2020 : compromis de vente de terrain sur la zone du PRAE à la société Framacold pour une superficie de 3 586 m².

Mars 2020 : vente de terrain sur la zone du PRAE à la société Castelpark pour une superficie de 2 158 m².

Mai 2020 : attribution de 17 000 euros de subventions au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprise aux Moulins de la catalogne

Septembre 2020 : Démarrage des travaux d'aménagement de la zone intercommunale d'activités de Fendeille 2.

Décembre 2020 : attribution de 75000 euros de subventions au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises 2020.

Les éléments budgétaires 2020 :

Reversement de fiscalité au syndicat mixte du PRAE : 161 883 euros.

Le coût d'entretien des ZAE : 32 952 euros.

La subvention attribuée à la pépinière d'entreprises : 30 000 euros.

La subvention d'équilibre versée pour l'atelier relais de Cardona : 33 510 euros.

Le Coût des travaux de séparation de l'atelier relais route de Marquein :

Le montant de la participation à l'animation du dispositif « Territoire d'Industrie » : 13 920 euros.

2) L'Immobilier d'Entreprises

Les élus de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois ont souhaité instaurer un régime d'aide à l'immobilier d'entreprise afin de soutenir le développement local ; de renforcer son attractivité, d'offrir des conditions d'accueil favorables et ainsi de favoriser la création d'emploi : 3 Entreprises « Arterris », « Beau comme un camion » et « Sud Charpente » ont déposé des demandes d'aide à l'investissement immobilier auprès de la communauté de communes. Ces subventions leur ont été attribuées pour un montant total de 75 000€ :

- « Arterris » : 5000€
- « Beau comme un camion » : 35 000€
- « Sud Charpente » : 35 000€

Partie 4 : Lecture publique

**Rapport d'activité 2020
Réseau de bibliothèques**

1) Organisation et missions du service

Constituées en réseau de 8 bibliothèques avec des niveaux de service et des zones de desserte très divers selon les sites, les bibliothèques du réseau intercommunal développent des services à la croisée des politiques culturelles et sociales.

Elles offrent des espaces pour des usages variés, ouverts à tout public sans conditions d'accès. Elles accueillent et accompagnent tous les publics dans leurs besoins documentaires, culturels, sociaux.

Elles constituent et gèrent des collections multimédia (livre, presse, CD, DVD, jeux, ressources numériques dématérialisées, œuvres d'art, kamishibaï) et organisent leur mise à disposition et leur valorisation adaptée aux différents publics du territoire.

Elles accueillent des groupes et interviennent hors les murs afin d'assurer une égalité d'accès pour les publics les moins indépendants ou les plus éloignés des ressources culturelles et permettre la rencontre avec des œuvres et des créateurs.

Elles mettent à disposition des ressources numériques et accompagnent le public dans l'acquisition de compétences informatiques.

Elles proposent une programmation de saison culturelle pluridisciplinaire ainsi que des temps de pratiques autour des savoirs faire.

2) Les chiffres clefs 2020

3 711 documents achetés :

- 2 727 livres
- 456 documents sonores (CD musicaux et textes lus)
- 428 DVD
- 100 jeux vidéo et jeux de plateaux
- 8 œuvres d'art

et 61 abonnements à des titres de presse

La collection courante propre est constituée de **69 756 documents hors titres de presse début 2021** :

- 55 524 livres
- 7 847 CD
- 5 619 DVD
- 766 jeux

S'y ajoutent 8461 documents prêtés par la bibliothèque départementale de l'Aude.

72 405 prêts de documents :

- 59 362 à Castelnaudary
- 271 à Labastide d'Anjou
- 4 325 à Labécède Lauragais
- 357 à Lasbordes
- 76 à Laurabuc
- 1 663 au Mas Stes Puelles
- 5 107 à Salles sur l'Hers
- 1 244 à Villeneuve la Comptal

L'activité de prêt est considérablement inférieure à celle des années précédentes (- 32%) sur tous les sites à l'exception de Labécède Lauragais.

Mais le système de navettes entre les 4 médiathèques s'est largement développé.

141 accueils de groupes et interventions extérieures collectives :

- 90 accueils de classes venues de Castelnaudary, Fendeille, Labécède Lauragais, Lasbordes, Mas Stes Puelles, Payra sur l'Hers, Peyrens, Salles sur l'Hers, St Martin Lalande, St Paulet, St Papoul, Souilhanels et Villeneuve la Comptal
- 12 accueils ou interventions en centres de loisirs
- 36 interventions en crèches à Castelnaudary, Salles sur l'Hers et St Papoul et auprès du RAM

- 3 accueils du Foyer rural de Labécède Lauragais

Une conteuse bénévole de l'association Cœur en tête intervient en direction des tous petits (assistantes maternelles, familles, maternelles) une fois par mois au Mas Stes Puellas (janvier et février en 2020).

Les médiations de groupes ont été notablement réduites en 2020 (390 accueils en 2019).

17 524 connexions au site web du réseau soit une notable augmentation, liée à la mise en place des réservations en ligne.

2 209 sessions sur les postes de l'espace multimédia de la médiathèque Canguilhem

47 sessions d'ateliers d'initiation au numérique pour 40 participants.

41 programmations et actions culturelles sur les 4 médiathèques:

ateliers sciences, SH, techniques	7
ateliers artistiques	16
actions jeux	5
concerts	2
autres spectacles	3
projections	1
rencontres	4
conférences	2
échanges autour des collections	2
exposition	1
carte blanche	1

778 participants dont 222 scolaires. Le public des expositions n'est pas comptabilisé.

L'activité d'action culturelle pour le tout public a été très faible par rapport aux années habituelles du fait des périodes d'interdictions totales ou partielles de rassemblement mais la plupart des projets d'éducation artistiques et culturelles avec des groupes (scolaires et crèches) ont pu être menés.

20 séances d'histoires pour les enfants dans les bibliothèques de Castelnaudary (et en hors les murs, lectures au parc), Labécède Lauragais, Lasbordes, Laurabuc, Villeneuve la Comptal.

3 497 inscrits sur le réseau, dont 109 collectivités (classes, associations, services municipaux...), issus de la presque totalité des communes du territoire.

24 235 entrées à la médiathèque Canguilhem soit 146 par jour d'ouverture.

4 stagiaires accueillis (stages de 3^{ème} et préparation à l'enseignement)

6 formations ou journées professionnelles suivies par le personnel.

3) Les éléments nouveaux ou marquants de l'année

Le fonctionnement des bibliothèques a bien entendu été largement affecté par les restrictions liées à la situation sanitaire.

Après un temps de fermeture totale de mi mars à mi mai, la médiathèque Canguilhem a rouvert, d'abord avec un système de réservations à retirer puis en rouvrant au public avec des conditions et services réduits. Les autres bibliothèques ont presque toutes progressivement rouvert dans l'été.

Les 4 médiathèques ont fonctionné avec des réservations à retirer pendant le confinement de novembre puis ont rouvert au public en décembre, les bibliothèques gérées par des équipes bénévoles restant fermées.

Hors de l'activité de prêt, seuls 4 mois ont été « ouverts » à l'action culturelle, sauf avec les classes.

Pendant le confinement de mars-avril, le service au public a été axé sur la sélection et l'organisation de ressources en lignes mises en valeur sur facebook et via une Newsletter. Mais des formes d'animation à distance ont aussi été mises en place : petites lectures filmées pour les enfants et « expresso musical » en ligne.

Les chiffres clés de l'année témoignent d'une activité très à la baisse mais c'est surtout dans la dimension de lieu de vie et de sociabilité et l'activité de programmation et action culturelle que les bibliothèques ont été affectées avec beaucoup de projets montés qui n'ont pas pu être mis en œuvre.

Dans la programmation et l'action culturelle, les formes les plus participatives (ateliers sciences et techniques, ateliers artistiques, activités jeux) ont représenté plus de la moitié des propositions, poursuivant la montée en puissance de ces formats actifs.

Poursuivant l'axe porté par la Convention pour la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, de riches projets ont pu être menés avec des classes de primaire et la crèche de Castelnaudary : ateliers gravure avec Juliana Gomez autour de son exposition à la médiathèque Canguilhem, ateliers danse avec Laurence Pagès autour de son spectacle « De quelle couleur est le vent ? », ateliers d'illustration avec Magali Frumin autour de la création en cours de la compagnie Voyageurs immobiles.

Concernant le public, ce sont les adolescents dont la fréquentation a le plus largement diminuée, leur usage habituel majoritaire étant une fréquentation en groupes, pour des activités collectives et sur la durée, impossible depuis mars.

En dehors de l'activité bibliothèques, le personnel du service a été mobilisé pour aider le CIAS pour l'information aux bénéficiaires et le service enfance/jeunesse pour l'encadrement des temps périscolaires entre début novembre et mi-décembre.

Le partenariat avec les structures du champ social et insertion s'est poursuivi dans le domaine de l'accompagnement des compétences numériques avec des cycles d'ateliers informatiques menés avec différents acteurs (Emmaus, Jardins de la CSF...). Mais le suivi de ces partenariats a été particulièrement difficile, le fonctionnement des structures étant très bouleversé.

La médiathèque de Salles-sur-l'Hers a fonctionné dans un espace temporaire (espace En Gauzy) pendant le chantier d'agrandissement et de rénovation de la médiathèque. Le démarrage du chantier consistant à relier la médiathèque et la salle attenante a été décalé au mois de juin du fait des restrictions dues au covid. Cet important chantier visant à doubler la surface de la médiathèque pour y déployer de nouvelles activités a fait l'objet de co-financement du Conseil départemental, de l'Etat (DRAC) et de l'Europe (LEADER).

L'ouverture de la nouvelle bibliothèque de Lasbordes, initialement prévue à la rentrée 2020, a dû être repoussée à début 2021 du fait de retards dans les travaux puis de confinement.

Partie 5 : Petite enfance

Rapport d'activité 2020

Pôle Petite Enfance



1) Organisation et missions du Pôle Petite Enfance

1^{er} septembre 2016 : transfert de la compétence Petite enfance vers la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) avec la création du Pôle petite enfance autour des structures accueillant les jeunes enfants et les professionnels proposant de l'accueil individuel (Assistant maternel) au sein de l'ensemble du territoire.

Le pôle petite enfance se compose :

➤ D'un **pôle administratif** basé à Soupex. Pôle qui a pour missions premières de traduire les orientations politiques en plans d'actions, d'initier de nouvelles logiques territoriales, de développer et animer des partenariats pour créer une dynamique intercommunale et coordonner l'offre de service du territoire afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

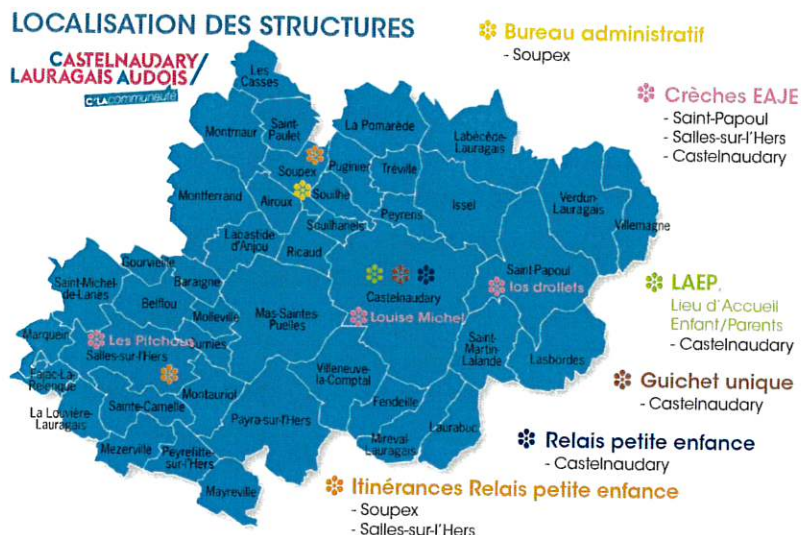
➤ D'un **Relais d'Assistants(es) Maternels(les) Intercommunal** (RAMI) appelé également **Relais Petite enfance** lieu névralgique central avec fonction guichet unique renforcée qui présente aux familles :

- les différents modes d'accueil existants sur le territoire, collectifs et individuel, publics et privés,
- les tarifs, les aides financières possibles selon le mode d'accueil choisi,
- les démarches administratives.

➤ De 3 crèches multi-accueils ou Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), soit 83 places en accueil collectif proposées à :

- la **crèche de Louise Michel**, basée à Castelnaudary (agrément de 40 places dont 5 sont orientées en places A vocation d'Insertion Professionnelle - AVIP),
- la **crèche Los Drollets**, basée à Saint-Papoul (agrément de 20 places),
- la **crèche Les Pitchous**, basée à Salles Sur L'Hers (agrément de 24 places).

➤ D'un **Lieu d'Accueil Enfants Parents** (LAEP) qui accueille les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent et les futurs parents. Les séances se déroulent librement. Chacun vient et part lorsqu'il le souhaite. L'accueil est anonyme, ne nécessite pas d'inscription préalable et l'accès est gratuit.



2) Les chiffres clefs 2020

L'année 2020 s'est déroulée dans un contexte sanitaire particulier du fait de la Covid avec l'application de protocoles sanitaires strictes et la mise en place de moyens exceptionnels (masque, produits d'entretien et temps de ménage...). Cela a également généré les fermetures des crèches de Los Drollets (St Papoul) et Les Pitchous (Salles sur L'Hers) du 16 mars au 11 mai 2020 période pendant laquelle la crèche de Louise Michel (Castelnaudary) est restée ouverte afin d'assurer le Service Minimum d'Accueil (SMA) pour les enfants du personnel prioritaire, puis des réouvertures avec des activités réduites du fait des groupes restreints exigés.

LES CRECHES :

Chiffres 2020	Louise Michel	Los Drollets	Les Pitchous
Jours d'ouverture 2019	244	226	228
Jours d'ouverture 2020	248	188	190
Ouverture ou fermeture exceptionnelle	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En 2019, il y a eu deux jours de fermeture supplémentaire pour grève. ➤ En 2020, deux jours d'ouverture en plus pour le SMA. 	Fermeture confinement 16/03 au 11/05	
Agrément PMI (places)	40	20	24
Amplitude d'ouverture	Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis - De 7h30 à 18h30		
Actes facturés 2019	72 651	31 663	41 101
Actes facturés 2020	57 928	24 235	28 679
Nombre d'enfants différents accueillis 2019	106	51	44
Nombre d'enfants différents accueillis 2020	104	47	42

Ventilation des enfants accueillis durant l'année 2020 par crèche et par commune :

Crèche Castelnaudary		Crèche St-Papoul		Crèche Salles/Hers	
Airoux	1	Castelnaudary	5	Avignonet lauragais	1
Castelnaudary	69	Issel	4	Baraigne	1
Fendeille	3	Lasbordes	2	Castelnaudary	1
Issel	2	La Pomarède	2	Cumiès	1
Labastide d'Anjou	3	Mas saintes Puelles	1	Fajac-la-Relenque	1
Lasbordes	1	St Papoul	14	Fendeille	1
Mas-Stes-Puelles	3	Souilhe	1	Marquein	1
Payra-sur-l'Hers	1	Saint Martin Lalande	3	Mas-Stes-Puelles	1
Peyrens	1	Verdun	5	Mireval Lauragais	1
Ricaud	1	Villepinte	2	Molleville	1
Salles-sur-l'Hers	1	TOTAL	39	Montauriol	1
St-Papoul	1			Payra sur l'Hers	7
Souilhanel	3			Sainte camelle	3
Souilhe	1			Saint-Michel de Lanès	2
Soupeix	1			Salles sur l'Hers	19
Villeneuve-La-Comptal	10			TOTAL	42
Villepinte	1				
Villespy	1				
TOTAL	104				

LE RAMI recense, en 2020 :

83 assistantes maternelles actives pour 107 assistantes maternelles agréées (78% taux d'activité), avec la possibilité d'accueillir 244 enfants en accueil individuel. 201 places sont occupées laissant 18% de capacité d'accueil en termes d'accueil individuel.

Au 31/12/20	AMA	Agrément	AMA en activité	Agrément réel	Places disponibles au 31/12/20 Théorique/ réelle	0-3	3 ans ou +	Arrêts	Nouveaux agréments
BARAIGNE	1	3	1	3	3	0	0	-	-
CASTELNAUDARY	40	127	31	82	5	52	25	3	2
FENDEILLE	5	16	4	14	5	8	1	1	-
ISSEL	1	3	1	3	1	2	0	-	-
LABASTIDE D'ANJOU	11	38	5	17	3	8	6	-	-
LABECEDE LAURAGAIS	0	0	0	0	0	0	0	-	-
LASBORDES	2	8	2	8	4	3	1	-	-
LAURABUC	0	0	0	0	0	0	0	-	-
LES CASSES	0	0	0	0	0	0	0	1	-
MAS STES PUELLES	4	16	3	12	2	4	2	-	-
MIREVAL LAURAGAIS	1	3	1	3	0	1	3	1	-
MONTFERRAND	3	12	3	12	4	4	4	-	-
MONTMAUR	1	3	1	3	0	0	2	-	-
PEYRENS	3	9	3	7	2	4	4	-	-
RICAUD	2	5	2	5	3	2	0	-	-
SAINT-PAULET	4	16	4	12	2	6	4	-	-
SALLES SUR L'HERS	4	11	2	7	0	6	2	-	-
SOUILHANELS	0	0	0	0	0	0	0	-	-
SOUILHE	2	4	2	4	0	3	3	1	-
SOUPEIX	1	3	0	0	0	0	0	-	-

ST MARTIN LALANDE	8	27	7	25	2	10	13	-	-
ST MICHEL DE LANES	4	16	4	8	0	6	6	-	-
ST PAPOUL	2	5	2	5	2	2	1	-	-
VERDUN LAURAGAIS	1	3	0	0	0	0	0	1	-
VILLENEUVE LA COMPTAL	6	21	5	14	5	9	0	-	1
VILLEMAGNE	1	2	0	0	0	0	0	-	-
TOTAL 2020	107	351	83	244	43	130	77	8	3
2019	113	356	99	308	58	108	142	13	4
2018	123	381	103	260	NR	153	84	13	9

Des missions du RAMI confortées avec :

- Une fonction de guichet unique pour permettre à la CCCLA d'avoir une vision des demandes et de l'offre au sein du territoire, de centraliser l'ensemble des demandes et orienter les familles en fonction de leur besoin. Le RAMI diffuse également l'existence auprès des familles du site de la CAF « monenfant.fr ». En 2020, 28 familles ont acté leur demande par l'intermédiaire de ce site.
- L'animation d'un lieu de convivialité où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, tissent des liens sociaux.
- L'organisation d'un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément.
- L'accompagnement à la professionnalisation de l'accueil individuel.
- Le développement de l'itinérance sur le territoire et du temps d'animation au sein du RAMI de Castelnaudary.
- En 2020, malgré le contexte sanitaire, le RAMI n'a jamais cessé de fonctionner. Il a ouvert 236 jours. Une permanence téléphonique et par mail a été assurée tout au long de l'année compensant notamment, la restriction des permanences ouvertes au public pour la période de confinement imposé du 16/03/20 au 05/06/20.

L'activité du RAMI en chiffres

Motifs des contacts en 2020	AMA	Parents
Agrément / Formation AMA <i>Contacts en lien avec l'agrément et les formations professionnelles des AMA Ce thème ne concerne que les professionnels de l'accueil individuel</i>	45	-
Divers <i>Contacts en lien avec des modifications / annulations de RDV ou sans lien direct avec l'activité du RPE.</i>	9	9
Gestion offre et demande (recherche d'accueil/ disponibilité) <i>Contacts liés pour les AMA à la mise à jour de leurs disponibilités, pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil et suivi de demande</i>	261	494
Relation AMA/parents/enfants <i>Contacts en lien avec du soutien à la professionnalisation pour les AMA, soutien à la parentalité pour les familles, conflit/médiation entre parents et AMA.</i>	43	7
Soutien administratif <i>Contacts en lien avec la relation contractuelle salarié-parent employeur (contrat, rupture, institutionnels...)</i>	222	97
Vie du RAMI <i>Contacts liés aux activités du RPE (gestion des inscriptions aux activités, formations, projets, réunions...).</i>	360	2
TOTAL 2020	940	609

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :

L'inauguration du LAEP s'est déroulée le 16 janvier 2020 et a permis de faire connaître le dispositif à de nombreux partenaires.

Lors du premier confinement, les accueils en présentiel se sont arrêtés du 16 mars au 9 juin. Une ligne d'écoute téléphonique a été mise en place à partir du 21 avril.

Dès la réouverture, différentes mesures sanitaires ont été mises en place au fur et à mesure des modifications des protocoles sanitaires, une jauge d'accueil limitée a été instaurée et l'inscription a été rendue obligatoire, puis recommandée.

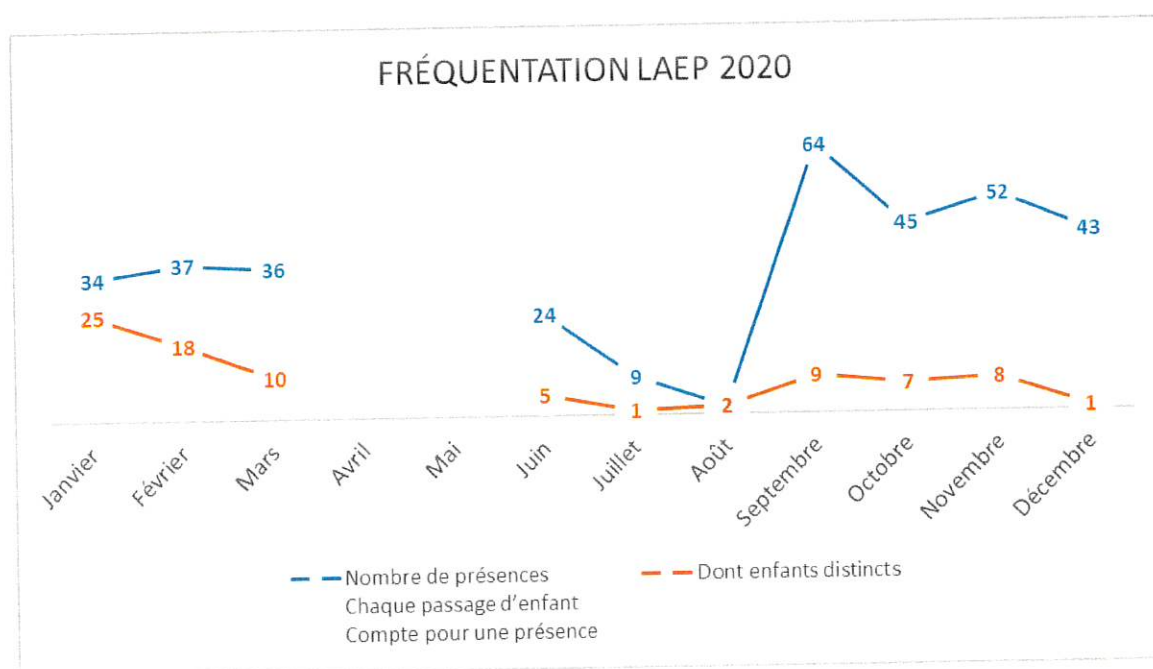
La période de fermeture a été mise à profit pour réaliser une partie conséquente des travaux prévus dans le cadre du budget d'investissement soutenu par la CAF : déplacement de la porte d'entrée et placards de rangement.

Le LAEP, rentrant dans le cadre des dispositifs de soutien à la parentalité a pu poursuivre ses accueils lors du deuxième confinement.

L'activité du LAEP en chiffres :

Sur l'année 2020, ont été dénombrés **346 passages d'enfants** au LAEP dont **86 enfants distincts** et **295 passages d'accompagnants** dont **87 distincts**. Parmi ces 86 enfants, **79** ont de **0 à 3 ans** et **7** d'entre eux ont de **4 à 6 ans**.

66 familles distinctes ont fréquenté le LAEP. Sur ces 66 familles, **41** sont domiciliées à **Castelnaudary**, **6** à **Villeneuve-la-Comptal** et les 19 autres familles se situent sur le reste du territoire de la communauté de communes.



3) Les éléments marquants de l'année 2020

✓ Point RH :

Dans la continuité de la restructuration des services de la CCCLA avec l'application notamment des lignes directrices de gestion, le Pôle administratif Petite-Enfance basé à Soupex, en lien avec les services RH a accompagné les équipes afin de les préparer à la mise en place :

- de l'annualisation du temps de travail,
- des 1607h annuelles avec l'intégration de pauses méridiennes effectives de $\frac{3}{4}$ pour tout agent,
- d'une réflexion pour la réorganisation des directions des 3 crèches.

✓ Les projets :

- Mise en place du dispositif A Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP), 5 places sur les 40 proposées au sein de la crèche Louise Michel sont orientées vers ce dispositif.

- Travaux effectués au sein du RAMI-LAEP par :

- o le déplacement de la porte d'entrée permettant ainsi aux enfants accompagnés de leurs parents de ne plus arriver directement dans la salle d'animation. Le déplacement de la porte leur permet une entrée toute en douceur, d'avoir un espace de transition,
- o l'installation d'étagères et de meubles de cuisine proposant ainsi de nouveaux espaces de rangements.

- La continuité du projet de création de guide à l'attention des familles. La préparation de la journée inter-structures annulée suite aux restrictions sanitaires.

- La dimension intercommunale donnée à la ludothèque qui est basée au sein de la médiathèque Campguilhem à Castelnaudary grâce à l'accompagnement financier de la Caf.

- La contractualisation solidaire en cours dans le cadre du Schéma Départemental des Solidarités. Contractualisation qui permettra de co-construire, de partager des valeurs et des stratégies communes entre le Département de l'Aude et la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA).

✓ Les demandes d'aide à l'investissement à la CAF :

Projet structure	Aide validée par la Caf	Montant total de travaux (HT)
Aménagement entrée RAMi/LAEP	12 903 euros	16 129.66 euros
Rénovation crèche Los Drollets en cours de finalisation*	80 000 euros	100 450 euros
Projet AVIP-aménagement de l'accueil crèche Louise Michel en cours de finalisation*	4 170 euros	5 213 euros

*Du fait de la Covid, projets non aboutis en 2020. Finalisation prévue en 2021

4) Perspectives – projets 2021

- RAMi-LAEP :

Continuité du projet de réalisation du guide parentalité : organisation d'une rencontre inter-structure (EAJE, RAMI, LAEP et Assistantes Maternelles) pour finaliser le guide et échanger sur les pratiques professionnelles. Subvention octroyée par la CAF pour le financement de cette rencontre inter structures, pour la réalisation et l'édition du guide parentalité.

Finalisation, édition et diffusion de la communication concernant :

- La plaquette du pôle petite enfance.
- L'affiche et le flyer présentant le Guichet Unique (mission du RAMI) et le LAEP.

- Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) – Convention Territoriale Globale (CTG):

Pérenniser et développer, en fonction des besoins, l'offre d'accueil petite enfance et parentalité. Pour les EAJE essentiellement, face au développement de l'offre privée, il est nécessaire d'accompagner les structures dans une dynamique de projets innovants.

Développer la communication et la lisibilité des services du Pôle Petite Enfance :

- ✓ Internes, pour promouvoir les places AVIP au sein de la crèche Louise Michel, le transfert de la compétence ludothèque de la Ville de Castelnaudary vers la CCCLA.
- ✓ Externes, pour améliorer le partenariat avec la mise en place d'un réseau d'information et de partenariat entre professionnel (axe qui n'a pu être travaillé du fait de la Covid).

Favoriser l'inclusion et l'accompagnement des enfants différents au sein des structures et tout au long des parcours et professionnaliser, renforcer les équipes en créant un poste de référent "handicap".

- Travaux :

Finalisation en cours d'année 2021 de :

- l'aménagement de l'accueil de la crèche Louise Michel pour l'espace AVIP et sa finalisation,
- la rénovation de la crèche de St-Papoul.

Un dossier de demande d'aide à l'investissement sera déposé auprès de la Caf pour la réhabilitation de la crèche Les Pitchous de Salles sur l'Hers afin d'adapter les locaux à son taux d'occupation et permettre un accueil de qualité.

L'aménagement du jardin du RAMI/LAEP sera réalisé avec l'achat :

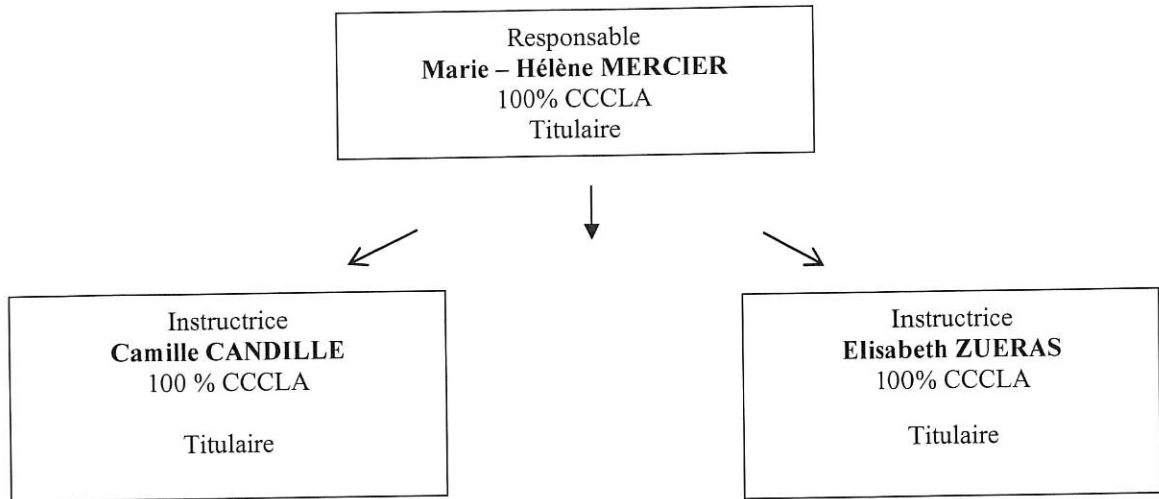
- d'une cabane pour entreposer le matériel,
- d'une cabane extérieure pour les enfants.

Partie 6 : Pôle Urbanisme

**Rapport d'activité 2020
Service URBANISME
Instruction Des
Autorisations du Droit du Sol**

1) Organisation et missions du service

Organisation du service



Les missions du service

Suite à l'arrêt par l'Etat du service d'instruction des autorisations du droit des sols en 2015, la CCCLA a créé le service mutualisé. Il est composé de trois personnes, deux instructrices à temps plein et une responsable. La mission principale du pôle ADS Lauragais est l'instruction des dossiers de permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable complexes, permis de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel des communes des Communautés de Communes de Castelnaudary Lauragais, soit **41 communes**. Dont : 24 communes en PLU – 2 communes en POS – 5 communes en carte communale signature Maire – 9 communes en carte communale signature Préfet - 1 commune en RNU.

1 / Instruction des Autorisations du Droit du Sol

L'instruction des dossiers se décompose en plusieurs étapes tant administratives que techniques. Enregistrement du dossier, vérification de la complétude : pièces et documents composant le dossier, instruction proprement dite du projet par rapport : au document d'urbanisme, aux servitudes d'utilité publiques, et autres services extérieurs, rédaction des courriers tout au long de l'instruction jusqu'à la décision finale. Secrétariat du service, photocopie, scan et envoi de tous les courriers émis, dans les communes et chez les particuliers.

2 / Relations avec les élus contacts téléphoniques réguliers pour obtenir des compléments d'informations sur un dossier, soit physiques dans le service ou dans la commune pour présenter un futur projet.

3 / Echanges avec les secrétaires de Mairie :

Les échanges avec les secrétaires sont quotidiens, portant sur l'utilisation d'oxalis, sur des questions d'urbanisme plus ou moins complexes, parfois, sur des questions non liées à notre service.

4 / Réception des particuliers physique et téléphonique

La réception du public est assurée au pôle ADS tous les après-midis sans rendez-vous. Or, il s'avère que le public vient y compris le matin. Le public est invité par les secrétariats de Mairie à nous contacter directement soit physiquement soit téléphoniquement.

5 / Révision des Plans Locaux d'Urbanisme

Participation aux réunions techniques relatives à la révision des PLU ou à la transformation de POS en PLU des communes de CCCLA.

6 / Formations des secrétaires :

Une série de formations a été assurée en 2015 par le pôle ADS. En 2016 et 2017, cette initiative a été reprise en petits groupes de 3 ou 4 personnes pour revoir l'utilisation du progiciel.

En raison des nombreux mouvements d'instructeur dans le service et des confinements, cette initiative a été suspendue en 2020.

6 / Formations des agents du pôle ADS

En 2020, les instructeurs ont suivi des formations relatives à l'instruction des ADS en général et d'autres plus spécifiques (contentieux de l'urbanisme, l'application des nouvelles lois et autres textes relatifs aux mesures prises en temps de confinement, ...). Ces formations organisées par les formateurs du CNFPT, en raison du contexte sanitaire se sont déroulées par visioconférence. Les clubs ADS organisés par la DDTM afin d'échanger entre services instructeurs du département et services de l'Etat ont été stoppés.

7 / Veille juridique :

Cette veille juridique mise en place en 2016 reste encore essentiellement en interne.

2) Les chiffres clefs 2020

➤ 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : **dossiers** instruits par le service.

Type	DP	PC	CUb	PD	PA	Total
CCCLA	183	209	28	8	17	445

Les **AT** : Autorisations de Travaux ne sont pas comptabilisées aux communes. Ce type de dossier concerne les ERP (Etablissements Recevant du Public) Elles sont généralement instruites par les communes, sauf lorsque celles-ci sont liées à une demande de permis de construire pour des établissements recevant du public (ex. commerce, établissement public, ...).

Réception des particuliers

A / physique :

En raison de la crise sanitaire et des différents confinements la réception du public a été très réduite. Elles concernent, notamment : explications sur les courriers d'incomplets, vérification du dossier avant dépôt dans la Commune, faisabilité du projet, copie du règlement du document d'urbanisme ou sa lecture, plan du cadastre,

B/ téléphonique

Environ entre 10 et 15 appels par jour. L'impossibilité de venir au service ou de se rendre dans les communes s'est traduit par une hausse des appels. Les numéros des téléphones personnels ayant été parfois communiqués, les pétitionnaires n'hésitaient pas pendant le confinement de mars à mai à appeler sur les numéros privés.

La plupart du temps les appels portent sur : explications sur le suivi du dossier, les points du courrier d'incomplet, demandes d'interprétation du document d'urbanisme avant dépôt du dossier, contestation des documents d'urbanisme de la commune,ou demandes non liées aux ADS (droit de préemption urbain, cadastre, alignement, réseaux, ...)

Echanges avec les secrétaires de Mairie :

Appels et/ou mails ont été échangés en grand nombre surtout pendant la période de confinement.

Permis de construire prépondérants

Hormis, l'agrandissement du groupe ARTERRIS sur Castelnaudary, 2020, ne s'est pas distingué par des permis de construire emblématiques. L'essentiel des permis de construire instruits par le pôle ADS sur l'ensemble de la communauté a été, à vocation d'habitation (maisons individuelles) ou agricole (hangars agricole avec toiture photovoltaïque). Toutefois, les zones économiques ont reçu les permis les plus conséquents, notamment les zones économiques de Castelnaudary, de Fendeille, de Mas Saintes Puelles.

3) Les éléments marquants de l'année :

A / Instruction des dossiers ADS pendant le confinement et au sortir :

Année particulière et irrégulière quant au dépôt des dossiers.

Lors du confinement de mars à mai de très nombreux dossiers ont été déposés ou complétés par les architectes, alors que l'instruction des dossiers à distance était très compliquée. Le confinement brutal ne nous a pas permis de se préparer : pas de matériel approprié (ordinateurs prêtés par la médiathèque, pas d'imprimante nécessité de revenir sous conditions à la CCCLA,..) dossiers déposés à la CCCLA (passage régulier pour les récupérer, documents (PLU, carte communale, ...) sous format papier, textes législatifs modifiés très régulièrement et contradictoires.

Cette période a été suivie d'un ralentissement pendant l'été, avec une reprise en fin d'année.

La charge de travail est toujours aussi conséquente, en raison de la spécificité des documents d'urbanisme afférents à chaque commune et du nombre de dossiers incomplets.

B / PLU groupement de commande

La CCCLA a proposé aux communes qui devaient transformer leur Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, ainsi que celles qui devaient réviser leur Plan Local d'Urbanisme de se regrouper pour retenir un cabinet d'études (21 communes).

Malgré l'incitation auprès des communes, afin d'associer le service, à participer aux réunions sur l'élaboration de ces nouveaux documents, aucune n'a fait appel à elle. La responsable du service a été sollicitée lorsque les procédures étaient entachées d'illégalité ou inapplicables lors de l'instruction des dossiers.

Marie Hélène MERCIER
Responsable service urbanisme

Partie 7 : Services techniques

Rapport d'activité 2020

Des Services Techniques

1. Les missions des services techniques

Les services techniques se présentent sous quatre volets :

• Les services aux communes par la gestion de :

La mise à disposition d'agents techniques avec la gestion des conventions des mises à disposition du personnel et du matériel des ST
Compétence ordures ménagères régie ex Hers et Ganguise (collecte et déchetterie)
La pompe à essence et les commandes gasoil
Le service broyeur/Epareuse
Le service des montages et démontages des chapiteaux
Les chantiers insertion : recensement des besoins des Mairies, établissement des devis, élaboration des plannings, facturations.

Est également réalisé du conseil et de l'appui technique auprès des mairies qui le souhaitent (sur investissement bâtiment, marché voirie, suivi chantier...)

• La gestion et l'accompagnement des projets de développement tels que

- ✓ La transition écologique et énergétique des bâtiments, la gestion de l'aérodrome (NOTAM, suivi adm sur l'ensemble des demandes), le suivi des ordures ménagères sur l'ensemble de notre territoire (Régie-Smictom).
- ✓ L'accompagnement de l'ensemble des dossiers de production des énergies renouvelables, la gestion et la réduction de la consommation d'énergie des bâtiments intercommunaux et espaces publics, voire même d'autres services selon les besoins identifiés.

• L'entretien des biens intercommunaux

Aujourd'hui il s'agit :

- du suivi d'une trentaine de bâtiments avec suivi des réhabilitations/rénovation, suivi contrôle installation électrique, incendie, qualité de l'air, diagnostic énergétique.
- de la conception, proposition et planification des investissements avec accompagnement technique sur les dossiers investissement
- du conseil et appui technique auprès des différents services sur de l'investissement
- de la gestion de la mise en accessibilité des bâtiments

• L'accompagnement technique des projets et compétences CCCLA

- ✓ Appui technique lors de la constitution des marchés d'appel d'offres avec service administratif, gestion et synthèse (marchés véhicules, bâtiments, le marché de voirie, le marché de la téléphonie fixe et portable + Data, les contrats de maintenance...)
- ✓ Coordination-suivi de la gestion des achats, coordination commandes groupées (mutualisation)
- ✓ Suivi des projets nouveaux avec réunions/coordinations, suivi de chantiers (grand bassin, zone industrielle, crèches...)

✓ Gestion de :

- l'aérodrome (travaux, analyse cadre réglementaire, propositions ...)
- Fourrière des animaux errants, capacité d'accueil de 49 chiens et 14 chats
- l'aire des gens du voyage (régie, entretien, relation aux partenaires...)
- contrats téléphonie et réseau
- parc auto (entretiens, renouvellement...)

✓ L'accompagnement technique des marchés nocturnes, relation – conseils aux élus, relation aux entreprises, partenaires et le soutien à l'organisation d'évènements (journée petite enfance, marchés, rando...)

✓ La gestion des équipements dans contexte sanitaire et organisationnel liée à la crise Covid

2. Les chiffres clefs 2020- Service technique :

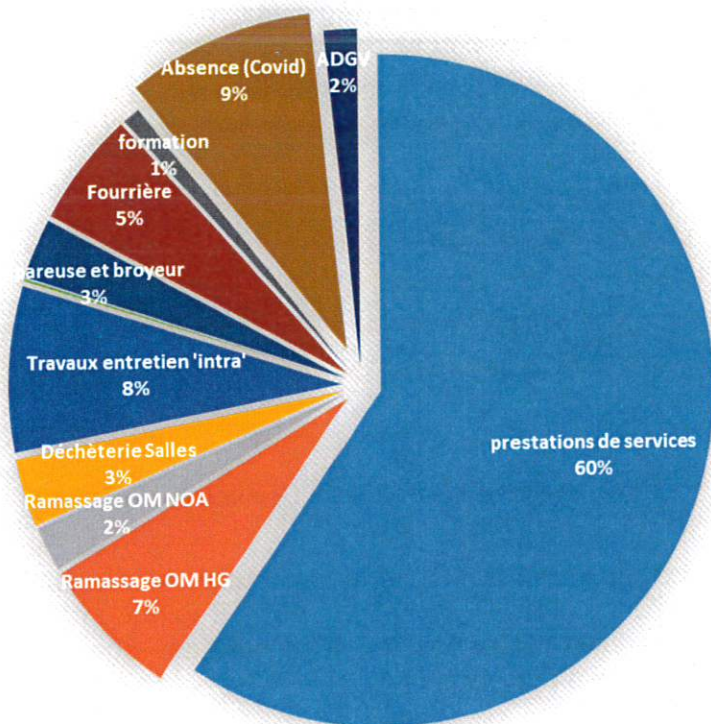
Le taux horaire facturé à toutes les communes bénéficiant du service est de 22€ selon le principe de mutualisation. Taux de facturation qui est en deçà des charges salariales moyennes de l'ensemble des agents techniques de la CCCLA (environ 23,50 € à aujourd'hui).

La CCCLA supporte donc l'ensemble des charges liées au poste des agents techniques, auxquelles s'ajoutent le cout des formations, la gestion administrative RH, la gestion des remplacements pour congé, maladie et formation longues...(services non facturés)

22 152 heures ont été réalisées par les agents techniques selon la répartition suivante :

- 12 709 heures distribuées entre 17 communes pour des prestations de services
- 825 heures sur les réseaux d'eau et d'assainissement
- 1 474 heures pour le ramassage des Ordures Ménagères (OM) en régie sur le secteur Hers et Ganguise (HG) et 461 heures sur le secteur du Nord-Ouest Audois (NOA)
- 695 heures sur la déchèterie de Salles sur l'Hers
- 1 704 heures pour des travaux d'entretien, de réparation sur divers bâtiments de la CLA et du SLA
- 24 heures pour le montage et le démontage de chapiteaux
- 615 heures d'épaveuse et broyeur sur 13 communes
- 1 176 heures réalisées au sein de la fourrière
- 341 heures effectuées au sein de l'aire des gens du voyage (ADGV)
- 182 heures de formation
- 1 946 heures d'absence (Covid)

Répartition des heures des agents techniques 2020



3. Les éléments marquants de l'année

- Transfert de la régie des ordures ménagères du Nord-Ouest Audois vers le Smictom au 01/03/2020.
- Site de Soupex sécurisé par la pose de caméras.
- Aménagement et extension de la médiathèque à Salles sur l'Hers, le projet est de relié la bibliothèque existante à la salle Hers et Ganguise.
- Travaux de rénovation de la crèche St Papoul, les travaux se feront sur 2 exercices (2020/2021).
- Travaux de réaménagement du RAM/LAEP
- Remplacement du tracteur pour le service épareuse et broyeur.
- Démarrage des travaux de viabilisation de la zone d'activités Fendeille 2

4. Projections 2021 :

- Projet de remplacement du véhicule de service des animaux errants et finalisation des travaux de la fourrière chatterie.
- Viabilisation de la zone d'activités Fendeille 2, suivi de chantiers, de contrôle, de concertation avec les entreprises
- Travaux EMI/OF, réflexion des façades, changement des fenêtres, chaudière.
- Travaux de rénovation de la crèche St-Papoul, les travaux se feront sur 2 exercices (2020/2021)
- Dossier d'investissement de la crèche de Salles sur l'Hers
- Suivi et mise en place de l'analyse énergétique fait par le Syaden pour les bâtiments intercommunaux.
- Suivi et remplacement des contrats d'abonnements (électricité et gaz) pour les bâtiments intercommunaux.
- Mise en place des nouveaux systèmes téléphoniques (IP), regroupement des contrats internet via la fibre et révision des contrats des téléphones portables par la mise en place d'une flotte.
- Aménagement d'un espace de pêche handicap au port passerelle sur le canal du midi.
- Travaux square André Corre avec un remplacement du revêtement.
- ZI d'en Tourre, reprise de fissuration par pontage sur la voirie, nids de poules et marquages au sol.
- Projet de travaux sur l'atelier relais à Salles sur l'Hers, séparation des 2 bailleurs par : la construction d'un mur intérieur, le déplacement des réseaux et la création d'une nouvelle ouverture.
- Projet création site CCCLA avec l'organisation de l'espace pour les agents administratifs (présent, télétravail) ou encore l'organisation sur le partage des bureaux avec certains agents nomades.
- Projet création d'une nouvelle EMI

Partie 8 : Services administratifs

Rapport d'activité 2020

Services administratifs

1) Organisation et missions du pôle administratif

Le pôle administratif de la Communauté de Communes est composé de 21 personnes représentant 20.50 équivalents temps plein, il assure pour le compte de la communauté de communes, du CIAS et du syndicat lauragais audois, les missions suivantes :

- la préparation et le suivi des actes réglementaires,
- la gestion budgétaire et financières,
- les ressources humaines,
- les marchés publics,
- la communication,
- le secrétariat général,
- le suivi du schéma de mutualisation.

Les chiffres clefs 2020 :

18 assemblées délibérantes (8 conseils communautaires, 5 conseils syndicaux, 5 conseils d'administration) qui ont pris 340 délibérations

85 décisions des Présidents

22 procédures de marchés publics

309 agents

683 arrêtés individuels

4 comités techniques

17 634 mandats et titres

Schéma de mutualisation

Grace aux groupements de commandes conduit par la communauté de communes depuis 2015, les communes bénéficient de tarifs négociés : achats groupés, achat de cuve à gaz, maintenance éclairage public, travaux de voirie, location de matériel, formations regroupées.

Pour cette sixième année de mise en œuvre, le conseil communautaire avait listé les chantiers ci-après :

- Les Masques de protection individuelle : au vu du contexte sanitaire très particulier la communauté de communes pour l'année 2020 a commandé 61 810 masques (chirurgicaux et tissus) répartis entre les 43 communes.
- Le Contrôle périodique des installations électriques
- La Maintenance et sécurité informatique
- La réalisation de formation regroupée

Partie 9 : Tourisme



Rapport d'activité 2020 service tourisme

Introduction

L'année 2020 a été marquée par la pandémie dès le mois de mars, avec une fermeture de nos locaux de la mi-mars jusqu'au 17 Mai.

Pendant ce temps où toute l'équipe était en télétravail, nous nous sommes efforcés de garder nos liens avec les professionnels du tourisme, en les appelant régulièrement, pour prendre de leurs nouvelles, les informer des dispositions réglementaires, puis des aides financières auxquelles ils pouvaient avoir droit, et enfin pour leur apporter les informations sur les conditions de ré ouverture de leurs établissements.

La saison a été ensuite de courte durée, avec une baisse de fréquentation touristique, et celle-ci essentiellement française. Sur toute l'année on enregistre une baisse de 57 % du nombre d'entrées dans l'Office. A noter que les visiteurs en groupe sont pour la plupart restés devant l'Office, une seule personne entrant dans le bâtiment par précaution sanitaire, ce qui a pu fausser les chiffres de fréquentation.

L'annulation de la Fête du Cassoulet, événement majeur du territoire, et de bien d'autres manifestations estivales ont impacté la fréquentation et l'activité touristique en général. Cependant, une rapide enquête auprès des prestataires permet de rendre compte de bons taux de remplissage des hébergements, en effet si nos hébergeurs ont vu s'annuler leurs réservations par les clients étrangers, celles-ci ont été remplacées par des clientèles françaises qui ont réservé quelques jours seulement à l'avance. Cette fréquentation soutenue des hébergements se traduit par une recette de taxe de séjour quasiment identique à celle de l'année précédente.

En automne, l'Office a été maintenu ouvert au cours du confinement d'octobre, ce qui a permis une fréquentation des habitants pour les renseigner sur les mesures en cours dans la Ville (port du masque, impression et mise à disposition d'attestations de déplacement imprimées, des horaires des bus, etc.).

L'instauration systématique du télétravail pour tous a bouleversé les habitudes de chacun et du travail d'équipe. Toute l'équipe a fait l'effort de s'habituer aux réunions à distance, avec des connexions plus ou moins efficaces. Grâce à des outils de communication au sein de l'équipe préalablement mis en place dans le cadre de la démarche qualité, (documents sur un serveur commun, cahier de liaisons et planning partagé) nous avons pu maintenir une cohésion d'équipe indispensable pendant ces temps difficiles.

Rappel : les missions de l'Office de Tourisme

*L'Office participe à l'élaboration de la politique touristique locale.
Il est aussi chargé par la communauté de communes de :*

L'accueil et l'information des visiteurs et de la population locale, sur place ou à distance : par téléphone, courrier postal ou courriels ;

- avec une mise à jour régulière de ses bases documentaires,
- avec des horaires d'ouverture adaptés et optimisés en fonction de la saisonnalité,
- avec la tenue des bilans et statistiques de fréquentation

La promotion touristique du territoire intercommunal

- par l'organisation ou la participation à des manifestations touristiques,
- par la participation à des salons,
- par les partenariats avec les différents professionnels du tourisme,
- par l'édition des documents de promotion et de valorisation du territoire, des points d'intérêt, des prestataires touristiques,

La commercialisation de produits et services liés à son fonctionnement :

- Visites guidées, séjours, accueil de tourisme d'affaires
- Gestion d'une boutique de souvenirs.

L'Office de Tourisme assure la promotion, l'animation et le développement de la route du Cassoulet de Castelnaudary.

2) Les éléments marquants de l'année 2020

Seulement 16 826 visiteurs accueillis à l'Office en 2020, (39 490 en 2019).
Les appels téléphoniques ont aussi diminué : 5616 en 2019, et 4464 en 2020.

Le Point d'information à Naurouze a été ouvert du 15 juin au 15 septembre, tous les jours en juillet et août.

- Nous y avons accueilli 3 182 visiteurs (5 179 visiteurs en 2019)

De façon générale, les demandes ont surtout concerné les activités de plein air : visites de monuments, balades, cyclisme, baignade, voile sur la Garonne.

La part de la fréquentation des cyclistes s'est encore renforcée : 14% des visiteurs accueillis sont à vélo sur le Canal du Midi (10 % en 2019).

L'été sur le Canal

La capitainerie a ouvert en juin au lieu du 1^{er} avril,
572 bateaux se sont arrêtés à l'Office Fluvial entre juin et octobre (au lieu de 1 220 bateaux en 2019) pour 1 304 nuitées par bateau au lieu de 5 208 nuitées en 2019.

L'hiver sur le Canal

L'Office Fluvial a accueilli 30 bateaux en hivernage dans le port, au lieu de 40 l'hiver précédent. Ces bateaux sont toujours présents et inhabités dans notre port (23 sur 30 en mai 2021).

Entrées Moulin et Collégiale à Castelnaudary Juillet et Aout

Nous avons comptabilisé

- 1 371 entrées (1 606 en 2019) à la Collégiale
- 2 682 entrées (3063 en 2019) au Moulin de Cugarel

3) Accueil d'entreprises, de groupes, animations

En janvier, nous sommes allés à la rencontre de nos principaux prescripteurs les autocaristes Cars verts dans les Pyrénées Orientales et Combedouzou dans le Tarn et Garonne.

Le service a participé à l'organisation des vœux de la communauté de communes, à Payrasur-l'Hers.

Neuf groupes ont été accueillis sur les 41 journées d'accueil prévues. De plus, conformément aux mesures sanitaires, nous avons pu maintenir des visites guidées d'1h pour répondre à la demande du public audois (scolaires principalement).

En février, le service a participé au Salon de l'Agriculture de Paris avec la Grande Confrérie du Cassoulet pour représenter le territoire et faire la promotion de notre patrimoine culturel et culinaire, pendant 4 jours. Salon écourté pour cause pandémie.

Nous avons organisé le deuxième marché aux truffes à Castelnaudary, le 16 février 2020 avec le soutien de l'Association des Trufficulteurs de l'Aude. 21 trufficulteurs étaient présents et ont vendu 21 kg de truffes. Le marché gourmand a réuni 45 exposants. Nous avons proposé un repas tout truffé, 337 repas ont été servis.

En février nous avons (juste avant le confinement) organisé une demi-journée de formation envers nos prestataires touristiques sur la gestion des avis clients sur Internet, avec Mathieu VADOT du cabinet ID Rézo. Une 30taine de personnes étaient présentes.

La responsable qualité, chargée des relations avec nos socio professionnels touristiques a également commencé un travail avec quelques prestataires volontaires, pour concevoir un cahier des charges qui permettrait de qualifier l'offre d'hébergement envers les familles.

Ont été annulés :

Le congrès des agriculteurs ou 650 personnes étaient attendues,
Le salon des campings cars prévu habituellement en juin.

En juin, nous avons programmé en accord avec les communes partantes trois marchés nocturnes au lieu de huit habituellement. Un marché a été annulé pour cause d'intempérie. Deux marchés ont eu lieu à Castelnaudary et à Saint Michel de Lanes en respectant bien sûr les mesures sanitaires : pas de tables ni de chaises ni d'animation musicale pour éviter les rassemblements.

Nous avons bien sûr annulé les apéros du dimanche matin à l'Office, et les animations à l'Office fluvial.

Pendant l'été, 2 sorties nature ont été proposées dans le cadre de Natura 2000, avec un accompagnement par David Richin, naturaliste.

En août, un stagiaire nous a aidés pour un recensement des lieux accessibles sur le territoire, afin de réaliser un document pour le label Tourisme et Handicap.

En septembre, nous avons organisé les Journées du Patrimoine, avec une causerie en plein air animée par Alan Roch devant le moulin de Cugarel. En revanche, la visite costumée aux flambeaux du seuil de Naurouze a dû être annulée pour cause de violent orage !!

En Octobre, en collaboration avec le PETR du Lauragais, nous avons organisé 2 Randos-Bistrots, suite à la labellisation Bistrot de Pays du Relais de Riquet au Port Ségala. Chaque rando a rassemblé une douzaine de personnes, sur un samedi matin. La première avait pour thème le patrimoine, avec une visite du Seuil de Naurouze par notre guide conférencière, la seconde portait sur la flore le long du Canal, avec David Richin. Ces balades ont été suivies d'une dégustation de vin du domaine des Jeanneterres et un repas au relais de Riquet

Le service a également contribué à la préparation de la Foire aux Gras de Castelnaudary qui s'est tenue en plein air le 1^{er} dimanche de décembre. Le repas et l'animation ont été annulés.

En décembre l'équipe a inauguré le nouveau sentier (10km) de randonnée de Saint Papoul.

4) Promotion du territoire

Travail rédactionnel

Nous avons activement participé à la campagne de promotion départementale vers les Pôles urbains proposée par l'Agence Départementale Touristique : *Intensément Aude*, en rédigeant les articles nécessaires selon les thèmes et les cibles de clientèles choisis.

Nous avons aussi participé à la campagne du Comité Régional du Tourisme promue sur les réseaux sociaux : *180 expériences pour 180 Offices de Tourisme*, en rédigeant des expériences (visites, dégustations, croisières sur le Canal...)

Le service a poursuivi les interviews de différents acteurs du tourisme pour le compte de la Radio RCF Aude (en ligne sur le site RCF Aude ou en lien depuis le site Castelnaudary tourisme).

Accueils presse et blogueurs

Nous avons accueilli pour une nuit à Castelnaudary les blogueurs de la Bougeotte française. Le service a produit 4 films vidéos pour animer nos réseaux sociaux

Promotion prestataires

Tout au long de l'année nous avons publié chaque semaine sur nos réseaux sociaux la liste des restaurants ouverts, et de leurs menus à emporter

Nouvelles brochures

Nous avons rédigé et imprimé notre nouveau guide "Au Pays du Cassoulet", en français, anglais et espagnol.

EN REPONSE A LA CRISE SANITAIRE

Nous avons participé avec l'ADT à l'élaboration du dispositif Aude Vacances Sereines, afin de promouvoir les mesures sanitaires mises en place dans les Offices et chez les prestataires qui adhèrent à ce dispositif. Ces mesures ont été ensuite intégrées sur les fiches individuelles des prestataires notre référent Covid, pour les faire apparaître sur le site web de l'Office.

Nous avons renforcé notre communication sur nos réseaux avec la promotion de notre patrimoine et des animations publiées régulièrement.

Nous avons maintenant 1 591 abonnés sur Instagram, et 3 523 abonnés à notre page Facebook.

Notre site Castelnaudary Tourisme a enregistré 28 191 utilisateurs pour 34 663 sessions. La moitié des utilisateurs sont français, et 60% sont âgés de 18 à 34 ans.

ET AUSSI

Depuis les élections municipales de l'été 2020, Cathy Puig ne s'étant pas représentée à la mairie des Casses, nous avons accueilli Sabine Chabert au service tourisme, notre nouvelle vice-présidente au Tourisme, et conseillère municipale pour la ville de Castelnaudary.

En septembre nous avons souhaité la bienvenue à la petite Louise fille d'Adeline Pech !

Félicitations à Justine qui a obtenu son BTS en juillet 2020, et son contrat d'apprentissage a été renouvelé pour un an de plus.

Clémence Fayard, Septembre 2021

Partie 10 : Aménagement de l'espace

Rapport d'activité 2020
Aménagement de l'espace

Renforcer l'attractivité du territoire

Le territoire intercommunal est appelé à connaître un développement démographique significatif dans les 20 prochaines années : 6 000 habitants supplémentaires attendus à l'échelle des 43 communes. Le projet intercommunal 2015-2020 prévoit de créer les outils nécessaires pour accueillir cette nouvelle population tout en maintenant la qualité de vie atout incontestable de notre territoire. La qualité de vie est évidemment une notion subjective propre à chacun mais qui dépend en grande partie du contexte dans lequel nous évoluons. La situation économique mais aussi la présence de commerces et de services, les relations de voisinage, le cadre de vie sont autant d'éléments qui composent l'attractivité du territoire. La communauté de communes bénéficie de ce point de vue de solides atouts : une ville centre fortement équipée, une situation géographique à proximité de Toulouse à exploiter, un cadre urbain et naturel riche en patrimoine, une population relativement jeune (25 % de la population a moins de 20 ans).

Au vu des éléments de diagnostic, la stratégie retenue dans le projet intercommunal 2015-2020 vise à établir une stratégie autour de 3 domaines d'intervention :

- la planification en lien avec le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) du Pays Lauragais ;
- la prise en compte du développement durable ;
- le déploiement du très haut débit.

1) La planification en lien avec le PETR du Pays Lauragais

Le Scot, Schéma de Cohérence Territoriale est un outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale qui établit une vision prospective du territoire sur une vingtaine d'années. Il est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement.

Approuvé en février 2013, le Scot du Pays Lauragais doit aujourd'hui être révisé avant le 1^{er} janvier 2016 afin de répondre aux nouvelles attentes législatives et aux évolutions des périmètres intercommunaux. La procédure de révision a été engagée en février 2015 par le PETR

Les chiffres à retenir

Le SCOT Lauragais concerne 166 communes. Il prévoit sur la période 2012-2030 l'accueil de 39000 habitants supplémentaires, la création de 14280 emplois et la production de 20685 logements.

Sur le territoire de la communauté de communes la ratio habitants pour un emploi est de 2,7.

2) La prise en compte du développement durable

Penser globalement et agir sur les territoires : le développement durable interroge l'ensemble des acteurs de terrain et notamment les collectivités territoriales et leurs groupements par les défis à relever :

- Les défis environnementaux : la disponibilité et la qualité de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité, la consommation de foncier, l'anticipation face à la diminution des énergies fossiles, la lutte contre l'effet de serre, la gestion des déchets...
- Les défis économiques : le passage d'une économie du « plus » à une économie du « mieux », le lien croissant entre agriculture et alimentation des habitants du territoire, la diminution des moyens de l'action publique...
- Les défis sociaux : l'augmentation des situations de précarité, le vieillissement de la population, l'organisation de la mobilité, la prévention des risques naturels et technologiques...
- Les défis de la gouvernance : l'approche transversale des problématiques de développement, le travail partagé entre les élus et les autres acteurs du territoire, l'articulation entre les différentes échelles territoriales...

Plus localement, la communauté de communes est placée dans une zone d'enjeux environnementaux forte à l'échelle de l'InterScot de l'aire urbaine toulousaine qui dépasse son périmètre mais présente l'intérêt d'impulser une dynamique d'attractivité. Elle est porteuse par ailleurs d'initiatives publiques et privées intéressantes dans le domaine environnemental. La labellisation Territoire à Energie Positive et Croissance Verte en 2015 permet d'amplifier cette dynamique.

Elle ambitionne de devenir à l'horizon 2050 un territoire à énergie positive. Elle développe pour ce faire une action dans trois directions : le développement de production d'énergie renouvelable, la mise en œuvre d'économie d'énergie ou encore l'animation et le suivi des zones Natura 2000 présentes sur le territoire.

La communauté de communes a confié en 2018 la réalisation de son Plan Climat Air Energie Territorial au PETR Lauragais.

Les chiffres à retenir

La facture énergétique du territoire est estimée à 70 millions d'euros par an pour une consommation annuelle estimée à 877 000 Mwh.

La production d'ENR représente 78 900 Mwh / an soit 9% du besoin.

Pour devenir un territoire à énergie positive, la consommation énergétique du territoire devra être réduite de 316 714 Mwh / an et la production d'ENR portée à 560 296 Mwh / an.

19 532 hectares classés en zone Natura 2000, soit 40% du territoire intercommunal.

462 000 euros attribués dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques aux exploitants agricoles situés sur la zone Natura 2000 « colline de la Piège ».

3) Le déploiement du très haut débit

Le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique de l'Aude prévoit le

déploiement du THD en 2 phases pour un investissement prévisionnel de 279 M€. La maîtrise d'ouvrage de cet important projet a été confiée au Syaden. La première phase de 135 M€ se déroulera sur la période 2015-2021. Elle bénéficiera de cofinancements importants de l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les EPCI signataires. La seconde phase de 144 M€ est prévue à partir de 2022. Sa réalisation sera conditionnée à l'obtention de cofinancements.

Dans le cadre du projet intercommunal 2015-2020, il est prévu de déployer le réseau THD sur les communes concentrant les entreprises de plus de 20 salariés et les centres de formation mais aussi de favoriser l'accès aux offres satellites pour les habitants non couverts par des débits satisfaisants. 11 communes seront concernées. Cela représente un investissement de 14 millions d'euros financé à hauteur de 1.9 millions d'euros par la communauté de communes.

Dans cette première phase comprend par ailleurs le déploiement de la 4GLTE qui vise à apporter le service THD par voie hertzienne

Les éléments marquants de 2020

Septembre 2020 : Déploiement de la solution 4GLTE.

Octobre 2020 : lancement des chantiers de construction des centrales photovoltaïques de Fendeille et Saint Papoul.

Décembre 2020 : la communauté de communes est désignée comme structure porteuse pour l'animation du site Natura 2000 « Piège et Collines du Lauragais » pour la période allant du 8 décembre 2020 au 7 décembre 2023. Monsieur Pech est élu Président du comité de pilotage.

Les éléments budgétaires 2020 :

Montant de la participation au PETR du Lauragais y compris GAL: 92 500 euros.

Participation au Syaden au titre du financement du très haut débit. : 58 788 euros.

Le site internet du Syaden permet de consulter une cartographie indiquant le niveau d'avancement du déploiement du THD sur le territoire.

Le coût de l'animation Natura 2000 est de 35 116 euros

Partie 11 : Eau et Assainissement

Rapport d'activité 2020 Service eau et assainissement

1) Organisation et missions du service

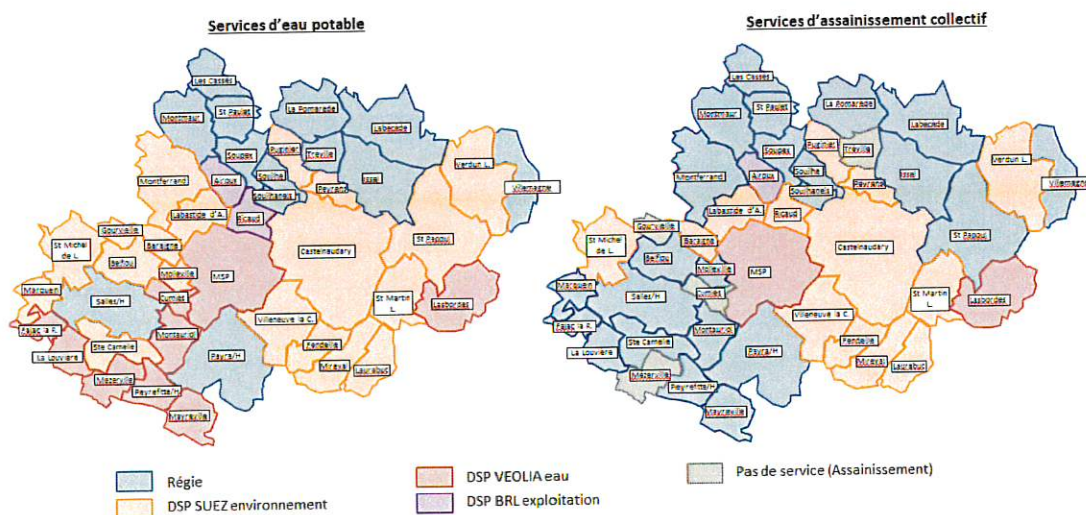
Au 1er janvier 2018, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA) a pris les compétences de la production, de l'adduction et de la distribution d'eau potable, ainsi que de l'assainissement des eaux usées. Depuis le 1^{er} janvier 2020, la production et l'adduction depuis quatre sources, situées dans la Montagne Noire ont été confiées à Réseau 11.

Concrètement, 24h/24h, CCCLA distribue une eau de qualité potable, c'est-à-dire destinée à la consommation humaine. Toujours 24h/24, elle traite les eaux usées pour que les rejets soient de qualité conforme à la réglementation et puissent être acceptés par le milieu naturel. De plus, elle contrôle les installations d'assainissement non collectif pour viser l'amélioration et ainsi compléter l'assainissement en général pour les eaux usées des usages pour lesquels le raccordement à l'assainissement collectif n'est pas la solution la plus pertinente sur le plan technique et économique.

26 000 habitants sont concernés. Le périmètre de l'intercommunalité est inclus intégralement en ZRR. Par sa proximité géographique immédiate avec l'aire urbaine Toulousaine et son tissu économique, ce territoire devrait accueillir dans les 20 prochaines années, 7000 habitants supplémentaires.

La communauté de communes est située à cheval sur 2 bassins hydrographiques (Adour Garonne et Rhône Méditerranée). Elle est couverte par 3 schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Hers mort, Hers Vif et Côtiers) conformes aux schémas de bassin des agences.

Les services publics de l'eau potable concernent 43 communes contre 39 pour celui de l'assainissement collectif. Il s'agit de services publics à caractère industriel et commercial répartis en 13 régies d'eau et 24 délégations pour 31 communes, et 23 régies d'assainissement et 16 délégations, dont les échéances s'étalent jusqu'en 2028.



Le service public administratif de l'assainissement non collectif est quant à lui assuré directement par la communauté de commune pour les 43 communes.

L'état des lieux dressé lors du transfert de la compétence a permis de cibler six séries d'enjeux :

1. Une connaissance patrimoniale formalisée des installations insuffisantes qui empêche de construire une programmation pluriannuelle fiable ;
2. Des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, conformité et performance ;
3. Une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable insuffisante ;
4. Des extensions de réseaux pour accueillir les nouveaux habitants ;
5. Une structuration insuffisante des services gérés en régie qui ne permet d'assurer la continuité du service public ;
6. Des tarifs d'eau et d'assainissement sur certaines communes qui ne couvrent pas le coût du service.

La Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est donnée comme objectifs :

1. D'améliorer sa connaissance patrimoniale formalisée afin de construire une programmation pluriannuelle fiable ;
2. De rattraper des problématiques identifiées sur certaines communes en matière de sécurité, qualité de l'eau, conformité des systèmes d'assainissement et performance ;
3. De définir et mettre en œuvre une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable insuffisante ;

Concernant les schémas directeurs d'eau et d'assainissement

Ceux en cours et programmés ont été priorisés sur la base de l'état actuel des connaissances, selon des logiques notamment de performances (Rendement de réseaux eau faibles, insuffisance ou non-conformité en assainissement), de problèmes identifiés sur la qualité de l'eau. Pour ceux futurs, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois s'est donnée également comme objectif, de réexaminer sa stratégie d'ici 2022 pour apprécier si des regroupements seraient plus opportuns.

Concernant l'assainissement dans le grand cycle de l'eau et ses relations à l'urbanisme

Sur le bassin Rhône Méditerranée, l'atteinte du bon état des masses d'eau de la région est compromis pour 22% des cours d'eau à cause de pollutions ponctuelles, pour 8% d'entre eux à cause de pollutions diffuses aux nutriments (le bassin versant du Fresquel est particulièrement soumis à ce type de pression), et pour 27% à cause de pollutions diffuses aux pesticides.

Les objectifs se concentrent en particulier sur la qualité biologique, physico-chimique et hydromorphologique des masses d'eau superficielles

Concernant le bassin versant du Fresquel, 28 de ses 31 masses d'eau sont en risque de non atteinte des objectifs environnementaux. Concernant le territoire communautaire, les rejets issus des traitements rejoignent des milieux récepteurs particulièrement suivis et sensibles comme le Tréboul situé dans la masse d'eau Tréboul / Fresquel.

Des prélèvements en 5 points de mesure en amont et aval de la station d'épuration sont réalisés chaque année. Les conclusions sont les suivantes :

- La qualité biologique du Tréboul est considérée comme bonne
- les paramètres physico-chimiques (température, pH, conductivité, oxygène, nitrate, DCO et DBO5) sont bons

Les rejets de la station d'épuration continue d'apporter des matières phosphorées et azotées dans le Tréboul. Toutefois, une nette amélioration est observée par rapport aux années précédentes.

Les deux systèmes d'assainissement non conformes de Souilhe et Villemagne vont être réhabilités.

Concernant la ressource et la production eau potable,

Depuis 2020, les compétences production et ressources sont assurées par Réseau 11.

Du point de vue de la ressource, le territoire géré par réSeau11 depuis le 1^{er} janvier 2020, est alimenté par 25 ressources, dont 3 captages et 1 forage sur le territoire intercommunal, Le système interconnecté alimente plus de 165 services de distribution d'eau potable répartis sur 2 communautés de communes, une communauté d'Agglomération, un syndicat mixte départemental dans l'Ariège, deux syndicats audois d'eau potable et 21 communes.

De plus, une zone de captage prioritaire est identifiée à Labécède Lauragais. Enfin le service eau de Castelnaudary est principalement alimenté par le double forage de Sainte Marie ainsi que deux captages au pied de la montagne noire.

Concernant l'organisation et la gestion des services

L'équipe en charge des missions ci avant, initialement composée de 2 agents dédiés dès le 1^{er} janvier 2018, **a été renforcée** d'un agent courant 2018 dont reprise du SPANC au sein du service eau et assainissement, suivi d'un autre en 2019 (à 2/3 temps) et **d'un agent technique dédié à l'eau et l'assainissement en 2020**. L'équipe bénéficie en plus des appuis et supports des services techniques et administratifs de la communauté. Elle devra continuer à monter en compétence progressivement, s'étoffer et se structurer davantage d'une part pour augmenter son autonomie et d'autre part pour permettre le maintien de territoires en mode de gestion régie sous une forme juridiquement stabilisée.

En appui ou en complément des actions de l'équipe, conformément aux conventions de gestion, l'ensemble des communes participent à la gestion des services avec un mécanisme de compensation financière.

Spécifiquement pour les interventions techniques en régies, la gestion est assurée comme suit :

Sur 8 communes et jusqu'en juin 2020, des élus assuraient directement l'exploitation de façon bénévole :

- Des ouvrages : stations d'épuration, des postes de relevages et les réservoirs
- Des réseaux : manipulation des vannes...
- De la relève des compteurs d'eau potable des particuliers à la gestion des abonnés

Depuis juin 2020, ces interventions techniques d'exploitation et de maintien du patrimoine sont réalisées par l'agent dédié recruté en 2020.

Sur 10 communes, ce sont les agents communaux qui assurent l'exploitation pour un nombre d'heures conventionnés. Les heures effectuées sont remboursées aux communes si elles étaient prises en charge avant le transfert dans le budget annexe eau et de l'assainissement.

Sur 6 communes, puis 14 depuis juin 2020, ce sont les agents intercommunaux qui assurent l'exploitation. Les heures effectuées sur des besoins eau et assainissement sont déduites mensuellement sur le total des heures réalisées par l'agent sur la commune.

Concernant la facturation

Les modalités de tarification de l'eau, des frais d'accès au service, et des autres prestations facturées aux abonnés sont définies par délibérations intercommunales dont les dernières en vigueur sont :

- Adoption des tarifs des services eau et assainissement : 9 décembre 2020
- Tarifs des prestations des régies d'eau et d'assainissement : 3 juillet 2019
- Participation pour financement de l'assainissement collectif : 5 juin 2018

Deux factures sont émises chaque année à des périodes selon les dispositions contractuelles pour les services en délégations, en juin et décembre pour les services en régie. La facturation du 1^{er} semestre repose sur une estimation, celle du 2nd semestre sur la relève des compteurs.

Les factures comprennent les parts eau et les parts assainissement le cas échéant. Les parts sont décomposées en abonnements et parts variables intercommunales assises sur les consommations d'eau auxquelles s'ajoutent les redevances agence de l'eau, les parts syndicales et délégataires le cas échéant, enfin la TVA.

Les factures types pour chaque service sont définies sur 120 m³.

2) Les chiffres clefs 2020

Territoire intercommunal rural : 27 146 habitants sur 43 communes classées en ZRR, dont 25 sur bassin AERMC et 18 sur bassin AEAG

43 Services publics d'eau – 15 055 abonnés pour 27 146 habitants

- 13 services en régie pour 2 312 abonnés pour près de 4 000 habitants et 31 services en DSP pour 12 743 abonnés pour près de 23 000 habitants ; à noter 1 service mixte DSP et régie
- 4 ressources dont 1 en régie et 3 usines produisant près de 1 150 000 m³ sous gestion Réseau 11, 45 réservoirs avec 15 000 m³ de réserve dont 13 en régie, 16 supprimeurs et 850 km de réseau dont près de 217 km en régie
- Des volumes facturés de 1 726 909 m³ dont :
 - o 219 837 m³ pour les régies
 - o 1 507 072 m³ pour les DSP
- Des volumes achetés de 1 078 880 m³ dont :
 - o 396 129 m³ pour les régies
 - o 682 751 m³ pour les DSP
- Des volumes produits de 1 088 304 m³
- Des rendements de réseaux de distribution avec une moyenne proche de 75% pour les régies et 80% pour les DSP

Remarque : Les variations importantes, observées sur les trois exercices de la compétence, concernant les achats d'eau ainsi que les volumes facturés par service, sont difficilement exploitables. Ces variations rendent peu fiables certaines valeurs de rendement.

- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :

Pour les régies :

- o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
- o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
- o 1,76 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021

Pour les DSP

- o 2,41 € TTC/m³ à 4,40 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
- o 2,43 € TTC/m³ à 4,54 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
- o 2,47 € TTC/m³ à 4,61 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021

- Une eau distribuée 100% conforme aux limites de qualité eau potable dans le cadre du contrôle réglementaire.

Remarques :

- On notera quelques dépassements sur des références de qualité (Température par exemple) sans entrainer de restriction de consommation d'eau.
- Le service de la Pomarède fait l'objet d'une autosurveillance particulière.

- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)
 - o Supérieurs ou égaux à 70 points sur 31 services pour les DSP
 - o Supérieurs à 15 points sur 3 services pour les régies contre 1 seul en 2018L'amélioration de cet indicateur de connaissance repose sur l'établissement de schémas. Au travers des schémas en cours et projetés, des services verront leur indice progresser dans les années à venir.

39 Services publics d'assainissement collectif – 10 600 abonnés pour 19 000 habitants

- 23 services en régie pour 1 900 abonnés soit 3 500 habitants et 16 services en DSP pour 8 700 abonnés soit 15 500 habitants
- 43 unités d'épuration dont 26 en régie (20 roselières, 13 Boues Activées, 3 lagunes, 7 fosses et autres) pour 65 000 EH de capacité épuratoire, près de 30 postes de relevage dont 14 en régie et 180 km de réseau dont près de 50 km en régie
- Des rejets de station conformes à 100% sauf pour 3 services soit 3 systèmes d'assainissement non conformes.
- Des volumes facturés de près de 1 000 000 m³ dont :
 - o 150 000 m³ pour les régies
 - o 850 000 m³ pour les DSP
- Des prix sur 120 m³ hétérogènes :
Pour les régies :
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
 - o 1,24 € TTC/m³ à 2,44 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021
Pour les DSP :
 - o 1,31 € TTC/m³ à 3,48 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2019
 - o 1,32 € TTC/m³ à 3,53 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2020
 - o 1,34 € TTC/m³ à 3,82 € TTC/m³ au 1^{er} janvier 2021

Suite aux audits de fin de contrats sur de nombreuses communes, des négociations ont eu lieu et ont abouti à une baisse de la part du délégataire.

Le choix des élus a été d'augmenter la surtaxe (part de la Collectivité qui lui permet de procéder à des investissements) sur certaines communes, notamment sur celles où la part du délégataire a baissé (sans augmenter le prix de l'eau) pour :

- Permettre l'équilibre des budgets
- Permettre une capacité à investir
- Des indices de connaissance et de gestion patrimoniale (sur 120 points)
 - o Supérieurs à 60 points sur 10 services pour les DSP
 - o Supérieurs à 15 points sur 1 service pour les régiesL'amélioration de la connaissance reposera sur les schémas en cours et programmés.
- 5 autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées
- Un taux de desserte proche de 70%

43 services publics d'assainissement non collectif – 3 400 installations d'assainissement non collectifs pour 6 500 habitants

Pour les installations anciennes ou déjà existantes, un diagnostic de bon fonctionnement et de bon entretien est effectué tous les 10 ans. Ce diagnostic est également obligatoire dans le cadre d'une vente immobilière. Des campagnes peuvent également être prioritaires lorsque des zonages d'assainissement sont imminents.

Ont été réalisés :

- 51 contrôles de conception (FO1)
- 32 contrôles de réalisation (FO2)
- 88 contrôles de l'existant (FO3)

Les tarifs des contrôles sont définis par délibération intercommunale.
Ils ont permis de générer en 2020 les seules recettes du service (11 565 € HT de redevances et 1 500 € d'animation sur les réhabilitations des ANC)

Tarifs 2020

Objet	Montant € HT
Redevance Pour le contrôle périodique de bon fonctionnement et de bon entretien des installations existantes, facturée tous les dix ans à l'occasion de chaque contrôle obligatoire	90 €
Redevance pour le contrôle de conception des installations neuves	65 €
Redevance pour le contrôle de réalisation des installations neuves	55 €
Pénalité financière en cas d'obstacle à l'accomplissement des missions de contrôle	45 €

Ils ont permis de générer en 2020 les seules recettes du service, conformément à la réglementation.

Au global, près de 3 000 installations ont été contrôlées depuis 2012 avec près de 50 % de non conformités à l'arrêté du 27 avril 2012.

Les deux agences de l'eau n'accordent plus d'aide financière pour le financement de la réhabilitation des installations depuis 2018. Les quatre demandes d'aides financières attribuées auparavant et encore en cours pourront être soldées lorsque les bénéficiaires auront réalisé les travaux.

De 2013 à 2018, 206 dossiers de demande de subventions pour le compte des particuliers ont été traités :

- 138 sur le territoire de l'AERMC,
 - 6 abandons
 - 4 restent à réaliser
- 68 sur le territoire de l'AEAG
 - 5 abandons
 - Programmes clos

Pour un total global de 702 000 € de subventions accordées par les agences de l'eau aux pétitionnaires.

3) Les éléments marquants de l'année

L'année 2020 a été marquée par un contexte sanitaire difficile :

- Mise en œuvre suite aux ateliers 2019 par budget avec les élus, de la programmation pluriannuelle d'investissement
- Tenue d'ateliers pour préparer d'une part la convention d'urgence 2021 pour les services sous contrats proches de l'échéance et d'autre part la procédure de délégation de service public sur 2022-2028 pour les contrats arrivant à échéance sur la période
- Mise en œuvre des règlements de services suite à leur diffusion en décembre 2019
- Mise en œuvre d'une maintenance préventive des réseaux d'eaux usées
- Poursuite des 1ers diagnostics de réservoirs sous exercice intercommunal

S'ajoutent, suite au bilan des régies 2018 et 2019 présenté aux Maires en novembre 2019 :

- o **Le recrutement d'un personnel dédié régie** pour les interventions réalisées bénévolement par les élus et harmonisation de la gestion des agents communaux et intercommunaux
- o L'internalisation de la facturation par acquisition d'un logiciel de facturation avec concours des communes pour gestion des abonnés et préparation de la facturation ;
- o Le renouvellement des conventions de gestion

L'année 2020 a aussi permis la montée en puissance de l'organisation du service dans un contexte difficile, tout en assurant les missions récurrentes et nécessaires à la continuité de service, en poursuivant les actions listées ci-avant auxquelles s'ajouteront pour préparer les horizons 2021 à 2028 :

- Le rattrapage et la mise à niveau de problématiques identifiées comme prioritaires sur certaines communes à commencer par celles relatives à la sécurité des personnels intervenant sur les ouvrages, la qualité de l'eau ou la conformité des systèmes d'assainissement et performance
- La définition et la programmation d'une politique de renouvellement des réseaux d'eau potable suffisante
- L'élaboration et le suivi de marchés complémentaires, notamment pour les travaux et entretien courant dont la gestion des fuites, débordement et réparation
- La mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement avec la recherche d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre renforcée pour aider au montage des demandes d'aides financières liées et suivre les opérations
- L'anticipation des échéances à venir
 - o Pour regrouper les contrats au fur et à mesure de leurs échéances et tenant compte de celle du contrat pivot à Castelnaudary
 - o Pour poursuivre la structuration d'une régie intercommunale
- **La négociation sur la fin des contrats DSP** ayant permis de dégager 750 000 € permettant d'équilibrer les budgets sans avoir à toucher au prix de l'eau.

Concernant l'assainissement, une attention particulière devra être portée pour les dossiers en cours suivants :

- La réhabilitation des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement des eaux usées de Laurabuc et de Mireval
- La réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de Villemagne et de sa station, selon le schéma directeur
- La réhabilitation de la station d'épuration de Souilhe, et éventuellement les réseaux d'assainissement des eaux usées selon le schéma directeur à programmer,

Concernant l'eau, une attention particulière devra être portée pour les dossiers suivants à enjeux :

- Les CVM à la Pomarède
- Les conventions de servitude de passage en terrain privé

De plus, le syndicat mixte Réseau Solidarité Eau 11 (Réseau 11) exerce depuis le 1^{er} janvier 2020 les missions relatives à la protection de la ressource en eau, à la production et le transport d'eau potable. Ses adhérents sont la communauté d'agglomération Carcassonne Agglo, les communautés de communes Castelnaudary Lauragais Audois et Piège Lauragais Malepère ainsi que plus de 50 communes. Le territoire de ce syndicat regroupe ceux de près de 200 communes, soit plus de 150 000 habitants sur les départements de l'Aude et de l'Ariège.

Récapitulatifs montants investissements et fonctionnement - année 2020-

DSP EAU POTABLE			REGIE EAU POTABLE		
investissement € HT	fonctionnement € HT	total € HT	investissement € HT	fonctionnement € HT	total € HT
154 207	4 945	159 152	104 476	23 925	128 401
total général budget eau					287 553

DSP ASSAINISSEMENT			REGIE ASSAINISSEMENT		
investissement € HT	fonctionnement € HT	total € HT	investissement € HT	fonctionnement € HT	total € HT
167 100	44 551	211 652	134 691	77 384	212 074
total général budget assainissement					423 726

4-1 Récapitulatif pour les régies

Fonctionnement EAU REGIE 2020

REGIE EAU POTABLE	Compteurs (remplacements, vérifications)	Fuites (réparations, recherches)	Stabilisateur / enregistreur de pression	Interventions sur surpresseur	Interventions sur château d'eau	Facturation compteur Sys	Astreintes	Fonctionnement € HT
Issel	85,50				3 315,10	438,60		3 839,20
La Pomarède	364,80	1 235,00			471,00	197,20		2 268,00
Labécède Lgais						357,00		357,00
Les Cassès	85,50					255,00		340,50
Montmaur		937,50				306,00		1 243,50
Payra sur l'Hers				691,00				691,00
Saint Paulet		552,00			241,30	221,00		1 014,30
Salles sur l'Hers					669,92	727,60	712,50	2 110,02
Souilhanel		2 099,12	480,00			289,00		2 868,12
Souilhe		732,50			975,40	261,80		1 969,70
Soupex	262,20	1 415,50			298,00	241,40		0,00
Tréville			160,00			204,00		364,00
Villemagne	760,00	5 827,95				272,00		6 859,95
Total général	1 558,00	12 799,57	640,00	691,00	5 970,72	3 770,60	712,50	23 925,29

Investissements EAU REGIE 2020

DSP EAU POTABLE	SDAEP / Publication marché / Etudes	Réhabilitation réseau / reprise ou déplacement conduite	Extension réseau	Compteurs (remplacements, vérifications)	Branchement / création baïonnette	Stabilisateur / enregistreur de pression	Interventions château d'eau	Investissement € HT
Issel								0,00
La Pomarède	354,00							354,00
Labécède Lgais			3 665,00					3 665,00
Les Cassès	177,00	4 503,00						4 680,00
Montmaur								0,00
Payra sur l'Hers							710,00	710,00
Saint Paulet	8 065,00							8 065,00
Salles sur l'Hers		75 082,54						75 082,54
Souilhanel		4 338,65						4 338,65
Souilhe								0,00
Soupex								0,00
Tréville					3 104,35			3 104,35
Villemagne	708,00			1 501,90		2 266,70		4 476,60
Total général	9 304,00	83 924,19	3 665,00	1 501,90	3 104,35	2 266,70	710,00	104 476,14

FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT REGIE 2020

REGIE EAU POTABLE	Inspection télévisuelle	Remise à niveau regard	Pompage, débouchage, curage	Branchements (réparation, renouvellement)	Travaux sur poste relevage	Travaux sur STEP	Visite SATESE	Analyses / abonnement SEIHE	Facturation compteur Sys	€ HT
Belflou							220,00			220,00
Fajac la Rellenque							440,00		23,80	463,80
Issel	218,98		532,05				220,00		414,80	1 385,83
La Louvière Lgais			159,60				440,00		71,40	671,00
La Pomarède			465,10		5 478,25	1 798,00	440,00		187,00	8 368,35
Labécède Lgais			1 536,00		129,00			860,00	357,00	2 882,00
Les Cassès			2 727,80			296,00	440,00		255,00	3 718,80
Marquein						1 148,55	440,00		68,00	1 656,55
Mayreville							220,00			220,00
Molleville			1 248,75			429,40	220,00			1 898,15
Montauriol							440,00			440,00
Montferrand			10 814,53		391,00		1 540,00		1 079,20	13 824,73
Montmaur			489,25				440,00		295,80	1 225,05
Payra sur l'Hers			159,60				440,00		227,80	827,40
Peyrefitte / l'Hers							220,00		71,40	291,40
Saint Papoul			2 768,25				220,00			2 988,25
Saint Paulet		778,50			1 107,90		440,00		221,00	2 547,40
Sainte Camelle	159,60							220,00		379,60
Salles sur l'Hers	2 059,66		1 088,40		719,62		1 173,00		669,80	5 710,48
Souilhanel			8 070,35	4 872,60		541,00	1 173,00		285,60	14 942,55
Souilhe			908,90				1 173,00		251,60	2 333,50
Soupex			344,60		159,60		1 173,00		224,40	1 901,60
Villemagne			1 771,35	6 004,00			440,00		272,00	8 487,35
Total général	2 438,24	778,50	33 084,53	10 876,60	7 985,37	4 212,95	11 952,00	1 080,00	4 975,60	77 383,79

Investissements ASSAINISSEMENT REGIE 2020

DSP EAU POTABLE	Etudes SDA / Enquête publique	Réhabilitation réseau	Inspection visuelle	Travaux sur poste de relevage	investissement € HT
Belflou					0,00
Fajac la Relenque					0,00
Issel				1 621,98	1 621,98
La Louvière Lgais					0,00
La Pomarède					0,00
Labécède Lgais					0,00
Les Cassès	236,00				236,00
Marquein					14 639,00
Mayreville					0,00
Molleville					0,00
Montauriol					0,00
Montferrand					0,00
Montmaur					0,00
Payra sur l'Hers				1 857,00	1 857,00
Peyrefitte / l'Hers					0,00
Saint Papoul	3 580,15	18 140,00			21 720,15
Saint Paulet				2 187,00	2 187,00
Sainte Camelle					0,00
Salles sur l'Hers		84 234,79	2 305,73		86 540,52
Souilhanel					0,00
Souilhe	236,00				236,00
Soupex					0,00
Villemagne	5 653,00				5 653,00
Total général	9 705,15	102 374,79	2 305,73	5 665,98	134 690,65

4-2 Récapitulatif pour les DSP

Fonctionnement EAU DSP 2020

DSP EAU POTABLE	Branchement / création baïonnette	Participation 1er trim. 2020 contrats DSP EAU	fonctionnement € HT
Airoux			0,00
Baraigne			0,00
Belflou			0,00
Castelnaudary			0,00
Cumiès			0,00
Fajac la Relenque			0,00
Fendeille			0,00
Gourvieille			0,00
La Louvière Lauragais			0,00
Labastide d'Anjou			0,00
Lasbordes			0,00
Laurabuc			0,00
Marquein			0,00
Mas Saintes Puelles			0,00
Mayreville			0,00
Mézerville			0,00
Mireval Lauragais		3 905,15	3 905,15
Molleville			0,00
Montauriol			0,00
Montferrand			0,00
Peyrefitte sur l'Hers			0,00
Peyrens			0,00
Puginier			0,00
Ricaud			0,00
Saint Martin Lalande	1 039,47		1 039,47
Saint Michel de Lanès			0,00
Saint Papoul			0,00
Sainte Camelle			0,00
Verdun en Lauragais			0,00
Villeneuve la Comptal			0,00
Total général	1 039,47	3 905,15	4 944,62

Investissements EAU DSP 2020

DSP EAU POTABLE	SDAEP / Publication marché / Etudes	Renfor- cement réseau	Réhabilitation réseau / reprise ou déplacement conduite	Extension réseau	Branchement / création baïonnette	Diagnostic amiante	Interventions château d'eau	investisse- ment € HT
Airoux								0,00
Baraigne								0,00
Belflou								0,00
Castelnaudary	916,00	28 267,10			5 280,64			34 463,74
Cumiès								0,00
Fajac la Relenque	90,00		39 834,39					39 924,39
Fendeille						700,00		700,00
Gourvieille								0,00
La Louvière Lgais								0,00
Labastide d'Anjou	236,00							236,00
Lasbordes				4 281,50				4 281,50
Laurabuc	177,00							177,00
Marquein								0,00
Mas Saintes Puelles								0,00
Mayreville								0,00
Mézerville								0,00
Mireval Lauragais								0,00
Molleville								0,00
Montauriol								0,00
Montferrand								0,00
Peyrefitte sur l'Hers								0,00
Peyrens								0,00
Puginier								0,00
Ricaud						700,00	53 581,98	54 281,98
Saint Martin Lalande								0,00
Saint Michel de Lanès					1 969,35			1 969,35
Saint Papoul	2 182,23		15 814,00					17 996,23
Sainte Camelle								0,00
Verdun en Lauragais	177,00							177,00
Villeneuve la Comptal								0,00
Total général	3 778,23	28 267,10	55 648,39	4 281,50	7 249,99	1 400,00	53 581,98	154 207,19

FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT DSP 2020

DSP ASSAINISSEMENT	Inspection télévisuelle	Branchements (réparation, renouvellement)	Travaux d'étanchéité	Visite SATESE	Analyses / abonnement SEIHE	fonctionnement € HT
Airoux				1 173,00		1 173,00
Baraigne				220,00		220,00
Castelnaudary	4 018,56	1 594,14	2 095,87	577,00	28 312,50	36 598,37
Fendeille		969,00		220,00		1 189,00
Labastide d'Anjou				220,00		220,00
Lasbordes				220,00		220,00
Laurabuc				220,00		220,00
Mas Saintes Puelles				220,00		220,00
Mireval Lauragais				220,00		220,00
Peyrens				220,00		220,00
Puginier				220,00		1 698,01
Ricaud	1 478,01			220,00		220,00
Saint Martin Lalande				220,00		220,00
Saint Michel de Lanès				440,00		440,00
Verdun en Lauragais				220,00		1 252,88
Villeneuve la Comptal	149,38	883,50		220,00		
Total général	5 645,95	3 446,64	2 095,87	5 050,00	28 312,50	44 551,26

Investissements ASSAINISSEMENT DSP 2020

DSP EAU POTABLE	Etudes SDA / Enquête publique	Déplacement réseau	Réhabilitation réseau	Extension réseau	Inspection visuelle	Branchements (Réparation, renouvellement)	Travaux sur poste relevage	€ HT
Airoux								0,00
Baraigne		3 900,00						3 900,00
Castelnaudary	5 031,22		121 938,59		801,00			127 770,83
Cumiès								0,00
Fendeille	6 562,25							6 562,25
Labastide d'Anjou	1 506,00							1 506,00
Lasbordes				2 202,50				2 202,50
Laurabuc	4 700,00							4 700,00
Mas Saintes Puelles								0,00
Mireval Lauragais								0,00
Peyrens								0,00
Puginier								0,00
Ricaud								0,00
Saint Martin Lalande								0,00
Saint Michel de Lanès	236,00					3 904,50	3 490,91	7 631,41
Verdun en Lauragais								0,00
Villeneuve la Comptal	9 990,00		2 837,50					12 827,50
Total général	28 025,47	3 900,00	124 776,09	2 202,50	801,00	3 904,50	3 490,91	167 100,49